

AREF

LA REVUE DE L'ÉQUITATION - N°72 - CAHIER N°1 - AOÛT 2006





Jacques Bonnet champion de France pro 1 grâce au génial Gracieux Ardent Page 10



Avec des équipes de 3 cavaliers, le polo est une activité accessible aux clubs Page 20



JOURNÉE DU CHEVAL

Sur le thème Le cheval, c'est l'évasion, préparez vos animations pour la Journée du Cheval Page 2



BIENVENUE AU CLUB



COMMUNIQUÉ FFE

Le cheval, c'est l'évasion



Nicolas Touzaint, Champion Olympique de concours complet par équipe aux JO 2004 a accepté d'être le parrain de la Journée du Cheval. Il prend sa mission très au sérieux car il a découvert l'équitation dans un club, celui de ses parents à 13 ans grâce à un poney *Buck*. Son but

pour cette journée: faire découvrir l'équitation partout en France à des milliers de jeunes, d'enfants et de parents.

« J'ai trouvé dans l'équitation la réponse à toutes mes aspirations : ma soif d'évasion et de liberté, mon désir de me dépasser dans la compétition sportive, et aussi tout simplement mon envie de vivre près de la nature. »

Participez à cette magnifique opération le dimanche 24 septembre. Rendez-vous sur www.ffe.com pour enregistrer ou consulter les manifestations : spectacles - journées portes ouvertes - baptêmes - initiations - compétitions...

EVASION POUR TOUT LE MONDE...

Il y a mille et une façons de pratiquer l'équitation.

Une heure ou deux « volées » à un emploi du temps surchargé, l'occasion de se mettre au vert le temps d'une jolie balade avec son cheval préféré ou une journée d'entraînement intense pour préparer la compétition de dimanche...

Ils sont en France plus de 6 000 centres équestres adhérents à la FFE, qui permettent à chacun s'évader grâce aux chevaux et aux poneys.

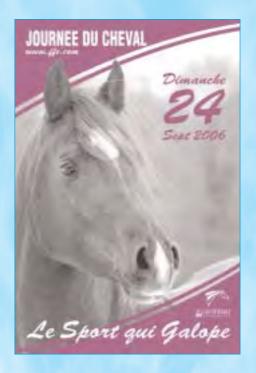
POUR LES ENFANTS

Evasion ludique pour l'enfant. Ce sport est un moment de récréation, de jeu et de rencontre. Il est aussi une façon de responsabiliser le jeune cavalier, de développer sa capacité psychomotrice, d'apprendre le respect des règles et de se mesurer aux autres.

Dès l'âge de trois ans, l'enfant peut débuter l'équitation à poney.

POUR LES ADULTES

S'évader de l'environnement urbain et du stress, l'équitation est un univers où la sensation prime sur le rendement. Tout en requérant dynamisme, tonicité et endurance, ce sport est aussi un moment de découverte et de détente. Pratiquer l'équitation est l'occasion de rencontres. Seul sport olympique où hommes et femmes concourent ensemble, l'équitation, c'est une conception active des loisirs.



POUR LES SENIORS

On peut pratiquer longtemps l'équitation, car ce n'est pas un sport violent.

Il permet aux seniors de se maintenir en forme et de garder une activité sportive selon leur rythme et leurs envies.

POUR LES SPORTIFS

Des premiers pas en concours régional aux plus grandes épreuves internationales, la motivation du cavalier de compétition, amateur ou professionnel, est identique : aller jusqu'au bout de l'effort, chercher à se dépasser, vivre un moment puissant et intense où le couple cavalier/cheval donne tout et encore un peu plus. Avec toujours cette formidable complicité qui les unit. Une autre façon de s'évader et de tutoyer des sommets. - Service communication







CAHIER N°1

Actualité	Journée Nationale du Cheval L'essentiel de vos rendez-vous Lettre de Maître Monique Legrand Décision de Maître Monique Legrand On en parle au Club House	Le cheval, c'est l'évasion2A noter sur votre agenda4Aux adhérents5Transfert de siège8L'actualité en bref15
Sport	Réunions de calendrier Actualités sportives Masters Pro Masters Pro, Grand Tournoi & Cannes Meeting des propriétaires Visite vétérinaire	National et international8Les bleus en forme9Bonnet au firmament10En photos12Barèmes techniques16En horse-ball18
Clubs	Le polo club Bienvenue aux nouveaux adhérents	A la portée de tous
Références	AG Statutaire du 19 juin 2006 Services FFE Tarifs FFE 2007	Procès verbal intégral
Calendriers	Sessions BFEE Sessions BAP & ABP Concours à gestion FFE Club SIF Concours à gestion FFEcompet Concours FEI Monde	En 2006 .27 En 2006 .27 En septembre 2006 .28 En août septembre 2006 .32 En septembre 2006 .35

CAHIER N°2

Textes et Règlements

Statuts	de la FFE adoptés le 19 juin 20063
Règlement intérieur	de la FFE adopté le 19 juin 2006 10
Annexe 1	Règlement disciplinaire général $\dots 17$
Annexe 2	Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain19
Annexe 3	Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal









Photos : FFE/PSV, L'image du jour, Maindru

En août et septembre

DU 7 AU 8 AOÛT

Mondial d'endurance jeunes chevaux à Compiègne CEI2* chevaux 7 et 8 ans. Contact T 04 92 62 25 26

DU 16 AOÛT AU 20 AOÛT

Grand Complet de Martinvast

CIC3*-W/CIC2*/1*concours-complet-martinvast.fr

DU 17 AU 20 AOÛT

7° Sologn' Pony à Lamotte

Nationaux de race PFS, Landais, New Forest, Welsh. Finales cycles classiques jeunes poneys. Critérium de France CSO et dressage.

www.solognpony.com

DU 24 AU 27 AOÛT

2º Meeting des Propriétaires à Lamotte

Le rendez-vous des propriétaires amateurs 3 & 4. CSO, CCE, dressage, hunter et TREC. Voir page 14.

DU 25 AU 27 AOÛT

Championnats de France de TREC jeunes à Saint Cyr du Doret (17) Contact CRTE Poitou Charente T 05 46 24 05 94

DU 20 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE JEM à Aix la Chapelle

L'événement phare de la saison 2006 dans les 7 disciplines FEI : CSO, CCE, dressage, attelage, endurance, reining et voltige. Club France. www. aachen2006.de

DU 26 AOÛT **AU 3 SEPTEMBRE** Grande semaine de l'élevage à Fontainebleau

L'élite de l'élevage du cheval de saut d'obstacles. Grand village d'exposants. Ventes élite Fences du 30 août au 2 septembre. www.shfonline.com

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE 7º rendez vous éthologique de la Cense

Thème l'équitation éthologique et le saut d'obstacles avec Michel Robert, Pénélope Leprévost, championne de France des cavalières et Lorenzo. Le vendredi table ronde sur le bien être du cheval, samedi et dimanche : démonstrations. www.lacense.com.

DU 15 AU 17 SEPT.

Championnats d'Europe Senior et Jeunes Cavaliers Open de TREC En Grande Bretagne à East Luccomb Farm (dans le parc d'Exmoor).

DU 22 AU 24 SEPT. LE 24 SEPTEMBRE

CSI ** au Haras de Jardy

17º Journée du Cheval Pour promouvoir *Le sport qui galope* auprès des nouveaux publics. Inscrivez vos manifestations sur www.ffe.com. Voir p. 2.

LE 24 SEPTEMBRE

7º concours international d'attelage de tradition à Chantilly

45 attelages d'époque venant de 8 pays sont attendus. Support de la finale du trophée AFA. www.attelage-chantilly.com









Les dates clés

DU 2 AU 3 OCTOBRE

Championnats de France de CSO des enseignants à Niort

Un championnat ouvert à tous les enseignants. Pour se retrouver dans une ambiance alliant sport et convivialité. 2 titres nationaux. Soirées cabaret. www.clubhippiqueniortais.com

DU 26 AU 29 OCTOBRE 7e Equisud à Montpellier

Nouveautés 2006 : Championnat de France de reining, masters du cheval ibérique, National Pro open de saut d'obstacles, épreuves qualification loisirs, équifun. Contact T 04 67 61 67 61

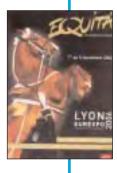
DU 1^{er} **AU 5 NOVEMBRE**

Equita' Lyon
CSI **** du 3 au 5 novembre. Finale de la Coupe de France féminine de horse ball. Spectacle Mozart avec le Cadre Noir de Saumur et l'orchestre des Pays de Savoie du 1er au 4 novembre. www.equitalyon.com

AU 10 DÉCEMBRE

Salon du Cheval de Paris

Une surface d'exposition augmentée de 9000 m² avec de nouveaux hall. Nouveauté 2006 : le Salon du Cheval Enfants. www.salon-cheval.com



La REF

La Revue de l'Equitation

SECRÉTARIAT

Parc Equestre. 41600 LAMOTTE T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47 Mèl ref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF

Danielle Lambert

RÉDACTION

Frédérique Monnier

ICONOGRAPHIE

Elodie Brunaud

PHOTOS COUVERTURE

FFE/ Guillaume Grégoire, Maindru, L'Image du Jour

PHOTOS

FFE/PSV/DL, Guillaume Grégoire, Haras de la Cense, L'Image du Jour, Maindru photo, PC de l'Adézière, Sportfot, A Vassilopoulos-photography

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Dr Pierre Bon, Philippe Karoubi, Stéphane Lemasson, Agnès Lopez Chardonnet, Nathalie Médana, L Mézailles, Pierre Ollivier, Virginie Pain, Jennifer Pétreau, Patrick Poujol, Catherine Robichon, Emmanuelle Schramm, Jean-Marc Toussaint, Julie Vuillet.

ABONNEMENT

1 an : 50 €1 an licenciés : 45 €

GRAPHISME

Pauline Napoly pour X. Gasselin communication

RÉALISATION - IMPRESSION

IDP Grignon
77370 FONTENAILLES

COMMISSION PARITAIRE 0208G80336

TIRAGE

7 800 exemplaires

EDITEUR

Fédération *Français*e d'Equitation 9, boulevard Macdonald 75019 PARIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Maître Monique Legrand

MONIQUE LEGRAND

D.E.A. de Droit Privé

Administrateur Judiciaire

Liste Nationale Section Civile

FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

LETTRE A NOS ADHERENTS

Madame, Monsieur,

En ma qualité d'Administrateur Provisoire de la Fédération *Française* d'Équitation, je vous adresse, annexée à la R.E.F édition d'août 2006, la reproduction intégrale des textes et règlements de la FfE votés lors de l'assemblée générale du 19 juin 2006.

Votre mobilisation et la volonté d'être à côté des personnels de la FfE et à côté de moi-même, ont été saluées par l'ensemble des acteurs, quels que soient leur place, leur intérêt personnel, dans un seul but, réussir un projet commun.

Je vous adresse personnellement, toutes mes cordiales et fidèles salutations, et vous propose un autre rendez-vous, ou tous, à nouveau, nous serons solidaires pour réussir l'assemblée générale élective qui se tiendra le 7 décembre 2006 à la Porte de Versailles au Salon du Cheval, pour élire le Comité Fédéral et le Président de la FfE.

Enfin, je vous indique que je prépare actuellement la mise en conformité et compatibilité des statuts, du règlement intérieur, des comités régionaux, des comités départementaux d'équitation avec ceux de la Fédération *Française* d'Équitation adoptés par l'assemblée générale du 19 juin 2006.

MONIQUE LEGRAND



13, bld des Invalides - 75007 Paris - Tél: 01-47-05-42-76 Fax: 01-44-18-04-11

Avis de fermeture

FFE Club sera fermé le lundi 14 août.

Force réglementaire

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFE Compet et le site internet qui ont force réglementaire.

Attention, dès le 1 er septembre, seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2007 pourront délivrer les licences 2007.

Fin du millésime 2006 31 août

Plus aucun changement n'est possible sur les licences 2006, ni LFC, ni RCPE



Assemblée Générale Statutaire de la Fédération Française d'Equitation

MONIQUE LEGRAND D.E.A de Droit Privé Administrateur Judiciaire **Liste Nationale, Section Civile**

13, boulevard des Invalides **75007 PARIS**

Tél: 01-47-05-42-76 Fax: 01-44-18-04-11

Affaire: ML/NT/1679/ FEDE-RATION FRANCAISE D'EQUI-**TATION**

Paris le 19 Juin 2006

L'assemblée générale extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts de la Fédération Française d'Equitation, a été réunie le lundi 19 juin 2006, au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) à Paris (13ème) 1, avenue Pierre de Coubertin, Maison du Sport Français, sur convocation adressée par Maître Monique Legrand, Administrateur Provisoire de la FfE nommée en qualité de mandataire ad'hoc par jugement rendu le 22 février 2005 par le Tribunal de Grande Instance de Paris 1^{ère} chambre n° RG 05/015550, puis sur intervention volontaire par ordonnance rendue par le Tribunal de Grande Instance de Paris le 29 juillet 2005 n° RG 05/56798, sa mission a été étendue, à la convocation de l'assemblée générale statutaire, à la convocation de l'assemblée générale élective, ainsi que procéder à la mise en conformité des statuts des organes déconcentrés de la FfE. Enfin, par jugement rendu le 21 octobre 2005 n° RG 05/14826, sa mission a été étendue à l'administration provisoire de la Fédération Française d'Équitation, avec les pleins pouvoirs.

La séance est ouverte à 10 heures 30 présidée par Maître Monique Legrand, Administrateur Judiciaire intervenant en qualité d'Administrateur Provisoire de la FfE.

Maître Monique Legrand rappelle aux adhérents votants le quorum pour ouvrir l'AGE:

A - Le quorum pour ouvrir l'assemblée générale extraordinaire modificative des statuts – rappel de l'article XXV des statuts § 3 : l'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents ou votants par correspondance.

Maître Pascal Robert, Huissier de Justice à Paris (9^{ème}) 16, rue Vignon destinataire directement des enveloppes T a procédé de façon anonyme à l'émargement des votants par correspondance par la saisie des codesbarres figurant sur les enveloppes T en présence de la Société Cecurity.com représentée Monsieur Arnaud Belleil, et de la Commission des votes visée notamment à l'art. XII des statuts de la FfE et à l'art. 33 du règlement intérieur de la FfE.

Les membres titulaires formant la commission des votes rappelés ci-dessous :

- Monsieur Arnaud Belleil,
- Monsieur Christian Boyer
- Monsieur Hugo Dionne,
- Madame Véronique Mazery,
- Maître Jean-Pierre Weiss,

prononcent le quorum atteint pour ouvrir l'assemblée.

Après émargement pour les 32 adhérents votant physiquement le jour de l'assemblée et les 3389 votants par correspondance par envoi direct de leur matériel de vote chez Maître Pascal Robert, huissier de justice il est prononcé le nombre d'adhérents présents ou représentés :

Le nombre d'adhérents électeurs présents ou votant par correspondance est de 3421 pour un total des votants de 6767 (soit 50.55 % des votants). Les voix présentes s'élèvent à 314968 sur un total de 513450 voix (soit 61,34 % des voix).

La commission des votes a rejeté 53 envois postaux, ne contenant que des bulletins de vote sans enveloppe de confidentialité, en raison de l'impossibilité de procéder à l'émargement.

Le double quorum (en votants et en voix) pour délibérer étant atteint l'assemblée générale est déclarée ouverte.

Rappel de l'ordre du jour :

A - Statuts:

Modification des statuts de la Fédération Française d'équitation adoptés le 14 décembre 1999. Adoption des statuts annexés à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages vertes de la reliure appelée « textes et règlements ») page 10 à 16 reproduites ci-dessous inextenso (choix de l'option : option Aoption B).

B - Règlement intérieur :

Modification du règlement intérieur de la Fédération Française d'Équitation approuvé par le comité directeur du 21 octobre 2002 et par l'assemblée générale du 16 janvier 2003 en application des statuts adoptés le 14 décembre 1999. Adoption du règlement intérieur annexé à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages jaunes de la reliure appelée « textes et règlements »). Le règlement intérieur définit les dispositions destinées à l'application des statuts.

C - Règlement disciplinaire général :

Adoption du règlement disciplinaire général de la Fédération Française d'Équitation. Règlement disciplinaire général annexé à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages roses de la reliure appelée « textes et règlements »). Le règlement disciplinaire général est établi conformément à l'article VIII des nouveaux statuts qui remplace le règlement intérieur approuvé par le comité directeur du 21 octobre 2002 et par l'assemblée générale du 16 janvier 2003 en application des statuts adoptés le 14 décembre 1999 relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire. Le règlement disciplinaire général ne s'applique pas à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage, qui fait l'objet d'un règlement particulier.

D - Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain :

Adoption du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain de la Fédération Française d'Équitation. Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain annexé à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages bleues de la reliure appelée « textes et règlements »). Le présent règlement remplace toutes les dispositions réglementaires antérieures relatives à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage.

E - Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal :

Adoption du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal de la Française d'Équitation. Fédération Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal annexé à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages saumon de la reliure appelée « textes et règlements »). Tous les organes de la fédération sont tenus de prêter leur concours à la mise en œuvre des enquêtes et contrôles, perquisitions et saisies organisés en application de l'article 4 de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 relative à la répression du dopage des animaux participants à des manifestations et compétitions sportives, que ces mesures aient été entreprises sur instruction du Ministre chargé des sports ou à la demande de la Fédération, celle-ci agissant de sa propre initiative ou à l'instigation de la fédération internationale à laquelle elle est affiliée.

Il est passé à l'examen de l'ordre du jour :

Maître Monique Legrand, Administrateur Provisoire de la Fédération Française d'Equitation rappelle que les statuts, le règlement intérieur et ses annexes ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 2/3 des votants représentant au moins les 2/3 des voix.

<u>La majorité pour modifier les statuts, le règlement intérieur et ses annexes</u> :

La majorité pour modifier les statuts – rappel de l'article XXV des statuts § 4 : les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 2/3 des votants, représentant au moins les 2/3 des voix.

La majorité pour modifier le règlement intérieur et ses annexes – rappel de l'article XXXI des statuts § 4 : le règlement intérieur et les modifications qui lui sont apportées doivent être validés par l'assemblée générale à la majorité des 2/3 des membres votants représentant au moins les 2/3 des voix.



Résolution A - Statuts :

Modification des statuts de la Fédération Française d'Equitation adoptés le 14 décembre 1999. Adoption des statuts annexés à la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages vertes de la reliure appelée « textes et règlements ») page 10 à 16 (choix de l'option : option A— option B).

Option A - nombre d'adhérents votant pour : 655 (soit 19,42 % des votants exprimés)

Représentant 52589 voix (soit 16,95 % des voix exprimées)

Option B - nombre d'adhérents votant pour : 2659 (soit 78,83 % des votants exprimés)

Représentant 254333 voix (soit 81,99 % des voix exprimées)

Non approbation des textes (ni option A - ni option B): 59 (soit 1,75 % des votants exprimés)

Représentant 3294 voix (soit 1,06 % des voix exprimées)

Nombre de bulletins blancs : 13 représentant 890 voix

Nombre de bulletins nuls comptabilisés : 31 représentant 3032 voix

Nombre de bulletins nuls n'ayant pu matériellement être comptabilisés : 4

La double majorité requise (2/3 des votants, représentant 2/3 des voix) étant atteinte, les

statuts option B sont adoptés par 2659 votants représentant 254333 voix

Résolution B – Règlement intérieur :

Modification du règlement intérieur de la Fédération Française d'Équitation approuvé par le comité directeur du 21 octobre 2002 et par l'assemblée générale du 16 janvier 2003 en application des statuts adoptés le 14 décembre 1999. Adoption du règlement intérieur annexé à la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages jaunes de la reliure appelée « textes et règlements »). Le règlement intérieur définit les dispositions destinées à l'application des statuts.

Option A - nombre d'adhérents votant pour : 655 (soit 19,42 % des votants exprimés)

Représentant 52589 voix (soit 16,95 % des voix exprimées)

Option B - nombre d'adhérents votant pour : 2659 (soit 78,83 % des votants exprimés)

Représentant 254333 voix (soit 81,99 % des voix exprimées)

Non approbation des textes (ni option A - ni option B): 59 (soit 1,75 % des votants exprimés)

Représentant 3294 voix (soit 1,06 % des voix exprimées)

Nombre de bulletins blancs : 13 représentant 890 voix

Nombre de bulletins nuls comptabilisés : 31 représentant 3032 voix

Nombre de bulletins nuls n'ayant pu matériellement être comptabilisés : 4

La double majorité requise (2/3 des votants, représentant 2/3 des voix) étant atteinte, le règlement intérieur option B est adopté par 2659 votants représentant 254333 voix

Résolution C - <u>Règlement disciplinaire général</u>:

Adoption du règlement disciplinaire général de la Fédération Française d'Équitation. Règlement disciplinaire général annexé à la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages roses de la reliure appelée « textes et règlements »). Le règlement disciplinaire général est établi conformément à l'article VIII des nouveaux statuts qui remplace le règlement intérieur approuvé par le comité directeur du 21 octobre 2002 et par l'assemblée générale du 16 janvier 2003 en application des statuts adoptés le 14 décembre 1999 relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire. Le règlement disciplinaire général ne s'applique pas à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage, qui fait l'objet d'un règlement particulier.

- Les statuts option B ayant été adoptés, le règlement intérieur option B ayant été adopté, le nouveau règlement disciplinaire général, commun aux options A et B, est adopté.

Résolution D — <u>Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain</u> :

Adoption du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain de la Fédération *Française* d'Équitation. Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain annexé à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages bleues de la reliure appelée « textes et règlements »). Le présent règlement remplace toutes les dispositions réglementaires antérieures relatives à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage.

- Les statuts option B ayant été adoptés, le règlement intérieur option B ayant été adopté, le nouveau règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage humain, commun aux options A et B, est adopté.

Résolution E — <u>Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal</u> :

Adoption du règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal de la Fédération Française d'Équitation. Règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal annexé à la présente convocation en l'Assemblée Générale Extraordinaire, assemblée générale modificative des statuts (pages saumon de la reliure appelée « textes et règlements »). Tous les organes de la fédération sont tenus de prêter leur concours à la mise en œuvre des enquêtes et contrôles, perquisitions et saisies organisés en application de l'article 4 de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 relative à la répression du dopage des animaux participants à des manifestations et compétitions sportives, que ces mesures aient été entreprises sur instruction du Ministre chargé des sports ou à la demande de la Fédération, celle-ci agissant de sa propre initiative ou à l'instigation de la fédération internationale à laquelle elle est affiliée.

- Les statuts option B ayant été adoptés, le règlement intérieur option B ayant été adopté, le nouveau règlement disciplinaire relatif à la répression du dopage animal, commun aux options A et B, est adopté.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, l'assemblée générale extraordinaire modificative des statuts est déclarée close à 17 heures.

Fait à Paris le lundi 19 juin 2006 en un exemplaire original.

Signatures :

M. Arnaud Belleil, M. Christian Boyer, M. Hugo Dionne, Mme Véronique Mazery, M° Jean-Pierre Weiss

Décision

Nous, Monique LEGRAND, administrateur judiciaire, demeurant à Paris 7^{ème} arr., 13, Boulevard des Invalides, agissant en qualité d'administrateur provisoire de la Fédération *Française* d'Equitation, en vertu d'un jugement du Tribunal de grande instance de Paris en date du 21 octobre 2005, exerçant de ce fait les compétences du Comité Fédéral de la Fédération *Française* d'Equitation;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 modifiée, relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 août 1901 modifié, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n° 84-610 du 16 juillet

1984 modifiée, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;

Vu les statuts de la Fédération Française d'Equitation, adoptés lors de l'assemblée générale du 19 juin 2006 ;

Vu les règlements intérieurs de la Fédération *Française* d'Equitation, pareillement adoptés lors de l'assemblée générale du 19 juin 2006 ;

Considérant que pour la bonne exécution de la mission d'administration provisoire de la Fédération Française d'Equitation, il convient que tous actes soient centralisés au siège de l'administrateur judiciaire, le temps que durera ladite mission d'administration provisoire ;

DECIDE:

Article 1 er. Le siège social de la Fédération Française d'Equitation, fixé à Boulogne (Hauts-de-Seine), 81, Boulevard Vaillant, est trans-

féré, pour toute la durée de la mission d'administration provisoire, au siège de l'administrateur judiciaire, 13, Boulevard des Invalides, à Paris 7ème arr.

Article 2. Déclaration sera faite du transfert du siège social à la Préfecture de Police de Paris, conformément au 3° de l'article 3 du décret du 16 août 1901 susvisé.

Article 3. La présente décision sera consignée au registre spécial visé à l'art. 5, al. 7, de la loi du 1^{er} juillet 1901 susvisée, et à l'art. 31 du décret du 16 août 1901 susvisé.

Article 4. Le Directeur Général de la Fédération Française d'Equitation est chargé de l'accomplissement des formalités de publicité et de consignation ci-dessus rappelées.

Fait à Paris, le

MONIQUE LEGRAND

■ RENTRÉE DE SEPTEMBRE



Chaque CLAF CLAG recevra en septembre un petit colis avec un agenda FFE et 25 affiches avec réserve pour annonce de portes ouvertes ou manifestations de rentrée. Il n'y aura pas de colis de documents promotionnels.

▲ JOURNÉE DU CHEVAL

Vous trouverez au dos de la feuille d'expédition un formulaire d'annonce de manifestations pour la Journée du Cheval le 24 septembre prochain. Tous les clubs qui auront inscrit une manifestation, soit par internet, soit par formulaire papier avant le 31 août recevront 25 affiches Journée du Cheval pour les aider à faire la promotion de leur manifestation. Les CRE et CDE qui font des opérations spéciales peuvent réserver des affiches auprès de FFE Club jusqu'au 31 août. - FFE Club

Réunions des calendriers 2007 internationaux et nationaux

▲ DRESSAGE

Calendrier International - National Pro 1 et Pro 2 Mardi 12 septembre 2006 de 10 h 30 à 16 h 00 Cadets de la Garde - Quartier Carnot Esplanade Saint-Louis - (salle Colonel

Bois) - Garde Républicaine - 75571 PARIS cedex 12

▲ CONCOURS COMPLET

Calendrier International - National Pro 1 et Pro 2 Mardi 19 septembre 2006 de 10 h 30 à 16 h 00 Cadets de la Garde - Quartier Carnot Esplanade Saint-Louis - (salle Colonel Bois) - Garde Républicaine - 75571 PARIS cedex 12

▲ ENDURANCE

Calendrier International - National 2 et 3 étoiles Jeudi 21 septembre 2006 de 10 h 30 à 16 h 00 Cadets de la Garde - Quartier Carnot Esplanade Saint-Louis - (salle Colonel Bois) Garde Républicaine - 75571 PARIS cedex 12

CSO

Mardi 26 septembre 2006 de 10 h 00 à 16 h 30 Calendrier International (tous labels confondus) Calendrier National Pro 1 Grand Prix (et/ou épreuves ouvertes aux Pro 1 dotées de plus de 3500 €) INSEP (Salle Amphithéâtre C) - 11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS

▲ ATTELAGE

Mercredi 27 septembre 2006 de 11 h 00 à 15 h 30 6^{ème} étage) - 81 avenue Edouard Vaillant - 92517 BOULOGNE BILLANCOURT

▲ RAPPEL:

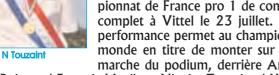
Les personnes présentes ou représentées, seront prioritaires en cas de litige de dates de concours.



Vittel: Teulère et Touzaint en forme

Jean Teulère et Espoir de la Mare ont remporté l'ultime étape du championnat de France pro 1 de concours complet à Vittel le 23 juillet. Cette performance permet au champion du monde en titre de monter sur la 3e marche du podium, derrière Arnaud

Boiteau / Expo du Moulin et Nicolas Touzaint / Hildago de l'Île. Nicolas Touzaint réitère sa performance de 2004 en devenant champion de France pro 1.





Victoire canadienne pour Yann Candelé

Le GP de Palgrave, Ontario, le plus important de la saison canadienne avec une dotation de 50 000 dollars pour le vainqueur, a été remporté par Yann Candelé, normand installé outre-Atlantique, avec sa jument de tête Tyra.



2 médailles pour les juniors

Lors des championnats d'Europe à Athènes, le 9 juillet, Emeric Georges / Fou Chin Trevira *HN, Raphael Goehrs / Daddi de St Siméon, Igor Kawiak / ABC Cri Cri et Charlotte Léoni / Olympia décrochent l'argent par équipe. Charlotte et Olympia remportent aussi le bronze en individuel.

Charlotte Leoni et Olympia - Photo: FFE/PSV



L'Equipe des Juniors en argent à Athènes - Photo : A. Vassilopoulos-photography



Les vétérans champions d'Europe

Pour la 2^e année consécutive, l'équipe de France de saut d'obstacles vétérans composée de Xavier Lemarquis / Kaid des Nauves, Elisabeth Guyot / Joa du Goarem, Edmond Milot / Fado du Murier et Véronique Sion / Folle Avoine IV remporte le titre européen à l'issue du CSIBV de Karlsruhe le 18 juin.

Palmarès Generali Open de France



Le Club Hippique de l'An V obtient 16 podiums - Photo : FFE/PSV

Les palmarès du Generali Open de France sont disponibles sur www.ffe.com : Generali Open de France / Statistiques et résultats. Toujours choisir Version imprimable pour avoir une mise en page idéale des palmarès sélectionnés.

- ✓ Club. Choisir son département. Cliquer sur le nombre de cavaliers engagés pour avoir tous les résultats de ses cavaliers. Cliquer sur le nombre de podiums pour avoir tous les médaillés.
- **▲ Département.** Choisir la région. Cliquer sur le nombre de cavaliers engagés pour avoir tous les résultats des cavaliers du département. Cliquer sur le nombre de podiums pour avoir tous les médaillés.
- ▲ Régions. Choisir National. Cliquer sur le nombre de cavaliers engagés pour avoir tous les résultats des cavaliers de la région. Cliquer sur le nombre de podiums pour avoir tous les médaillés.
- ▲ Races. Choisir Races d'équidés. Cliquer sur le nombre d'équidés engagés pour avoir tous les résultats de la race souhaitée. Cliquer sur le nombre de podiums pour avoir tous les équidés ayant permis l'attribution de médailles.
- ▲ Mailing. Chaque club recevra son tableau d'honneur à afficher au club house. Aucun mailing ne sera fait aux mairies, conseils généraux et conseils régionaux en raison de l'impératif de rigueur budgétaire. Chaque CRE ou CDE peut imprimer les palmarès et les adresser à ses interlocuteurs départementaux ou régionaux.

Bonnet au firmament

Les championnats de France 2006 de saut d'obstacles se sont courus à Fontainebleau du 28 juin au 2 juillet. A l'issue des trois épreuves traditionnelles, toutes de très bon niveau et d'excellente facture, Jacques Bonnet et Gracieux Ardent décrochent le titre national. Leur victoire est d'autant plus sympathique que le couple a failli être disloqué au printemps.

8 ANS DE COMPLICITÉ

Gracieux Ardent avait trois ans lorsque Jacques Bonnet en a conseillé l'achat aux Haras nationaux lors des ventes NASH. Le cavalier francilien explique : « Outre un bon modèle et une super souche, il sautait très bien. » De fait, le beau bai de 1,70 m qu'ont fait naître M. et Mme Lepelley est issu de Quouglof Rouge, lui-même petit-fils de Nankin et Ibrahim, et d'une fille de Grand Veneur, Utile Ardent. Des origines à faire pâlir de jalousie le gotha des chevaux de CSO. Gracieux Ardent était immédiatement confié à Jacques Bonnet pour la saison de 4 ans. Depuis, ils ont toujours fait route ensemble. Jacques affirme sa confiance en Gracieux: « Il y a toujours des moments de doute avec les chevaux. Mais en ce qui concerne Gracieux, j'y ai toujours cru. Comme, à l'époque, j'ai cru en Apache d'Adrier. Dès le début. Je me suis dit « c'est lui qui va prendre le relais d'Apache ». le le voyais comme ca. » Pourtant, si Gracieux présente des qualités physiques indiscutables pour le saut d'obstacles, il n'a pas toujours été facile dans le mental: « Il est très respectueux et a beaucoup de force. En revanche, il est à la fois distrait et dominant. Je dirais même distrait parce que dominant. Il a beaucoup de caractère. Il faut réussir à le dominer sans qu'il le sente. Ca se passe bien maintenant. »

UN COUPLE SOLIDIFIÉ

Gracieux Ardent a fait la monte à 5 et 6 ans. Vingt-neuf poulains sont nés en 2000 et 2001. Les Haras nationaux ont jugé son taux de fertilité insuffisant et, dans le courant de l'hiver, ont annoncé à Jacques Bonnet leur intention de vendre le cheval. La nouvelle a abattu le cavalier : « J'ai passé des mois difficiles. Je ne voulais pas perdre Gracieux. Si je l'avais perdu, j'aurais arrêté le concours et j'aurais restructuré mon activité. Il faut une locomotive pour sortir en compétition à bon niveau. Derrière Gracieux, j'ai Etincelle de Moens et trois ou quatre autres chevaux qui tournent bien. Mais pour fabriquer un cheval du niveau de Gracieux, balancer des millions ne suffit pas. Il faut du temps, des heures de patience et de travail pour façonner un cheval. Ça, ça n'a pas de prix. Après huit ans de travail, je connais Gracieux Ardent par cœur et c'est un super cheval. Alors le perdre... »

En évoquant ce passé pourtant révolu, on sent encore une fêlure dans la voix de Jacques Bonnet. Le cavalier seine-et-marnais n'a plus de crainte à avoir : Gracieux Ardent est chez lui pour longtemps : en mai, il s'en est porté co-acquéreur, conjointement avec Laurent Paris et Christian Baillet, qui fait confiance à Jacques de longue date.



UN TITRE TANT ESPÉRÉ

Le titre de champion de France décroché sur le terrain du Grand Parquet le dimanche 2 juillet, devant des tribunes combles et enthousiastes, est la plus belle des récompenses que pouvait attendre ce trio de propriétaires d'un cheval peu commun. Jacques Bonnet est heureux : « Etre champion de Fance... il y a plein de cavaliers qui rêvent de ce titre-là. Je suis du nombre, depuis vingt-cinq ans que je fais cette profession. Je sentais bien mon cheval mais je me contentais de viser un podium. Si on part pour gagner, on est déçu les trois quarts du temps. » Jacques Bonnet avait établi sa stratégie dès le départ : « l'ai exploité mon cheval à 60% dans la chasse. Je voulais me placer dans les cinq ou six premiers, puis aligner les sans-faute. » Jacques Bonnet et Gracieux Ardent sortent de la chasse en troisième position, derrière les grands favoris qu'étaient Florian Angot et First de Launay*HN, puis Laurent Goffinet et Flipper d'Elle*HN. Ils se tiennent dans un mouchoir de poche, à moins d'une faute les uns des autres. Au moment d'amorcer la deuxième étape, un barème A sans chrono ni barrage, on apprenait le forfait de Florian Angot en raison d'un engorgement du boulet antérieur droit de son étalon. A deux petits mois des Jeux équestres mondiaux pour lesquels il est qualifié, le cavalier normand a préféré la prudence. Que les

fans de First se rassurent : il s'agissait d'une inflammation de la capsule du suspenseur, sans gravité ni conséquence.

Florian forfait, Laurent Goffinet et lacques Bonnet remontent d'un cran dans le classement. Les sans faute sont là, avec un quart de point pour dépassement de temps dans le cas de Jacques et Gracieux, et le classement se maintient pour la grande finale en deux manches. En abordant la première manche, Jacques Bonnet tenait le raisonnement suivant : « A priori, Flipper ne fera pas tomber de barre. Et si lui en fait une, mois j'en ferai probablement deux. » La compétition devait lui donner tort. Si Flipper fait une malheureuse petite faute, Gracieux survole le tour sans la moindre pénalité et prend la tête des opérations. « Là, avoue son cavalier, je me suis dit qu'il ne fallait pas rater le coche. » Le nouveau sans faute était au bout du parcours, avec juste ce qu'il fallait de temps dépassé pour dérocher la médaille d'or.

L'AVENIR

Au lendemain de cette belle victoire savourée, et après que l'euphorie immédiate se soit aplanie, Jacques Bonnet ne tarit pas d'éloges sur son cheval : « Je suis content de la manière dont Gra-



Le coup de saut de Gracleux Ardent - Photo : FFF/PSV

cieux Ardent a sauté. Il n'a pas encore exprimé 100% de ses possibilités. Il a encore de la marge. Il commence à être comme j'ai toujours pensé qu'il était. Il arrive à exploiter toutes ses qualités parce que la tête est là. Il faut qu'il se concentre sur une chose à la fois pour que tout aille bien. » Pour l'heure, Gracieux Ardent se consacrera donc à sa carrière de compétiteur. Une nouvelle carrière d'étalon viendra plus tard. En attendant, les éleveurs peuvent déjà observer ses premiers pro-

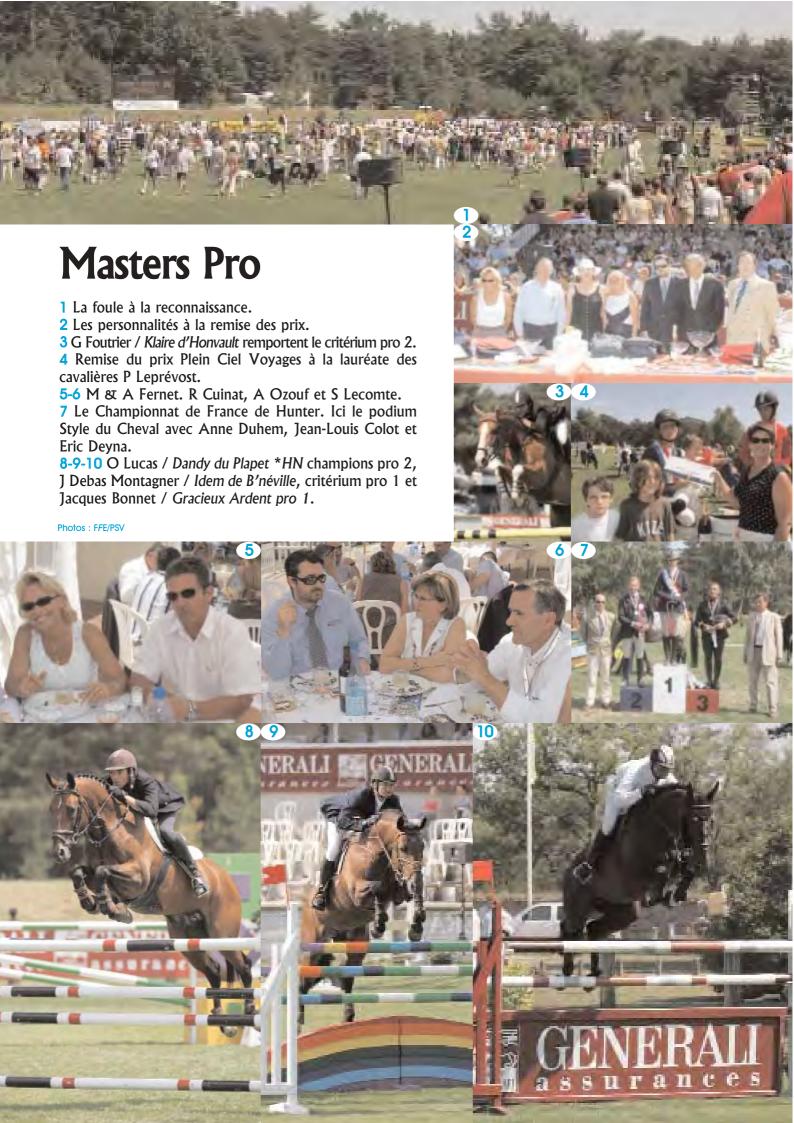
duits, âgés de 5 et 6 ans.

De son côté, Jacques Bonnet pense aussi à ce qu'il fera après la compétition et a préparé son avenir : « Outre le commerce, je fais beaucoup de coaching. J'ai beaucoup d'élèves, essentiellement de niveau troisième et deuxième catégories. J'ai aussi repris des propriétaires avec leurs chevaux en pension à la maison. » Son rôle d'entraîneur semble beaucoup plaire à Jacques Bonnet, qui continue ainsi à façonner des champions.

Agnès Lopez Chardonnet

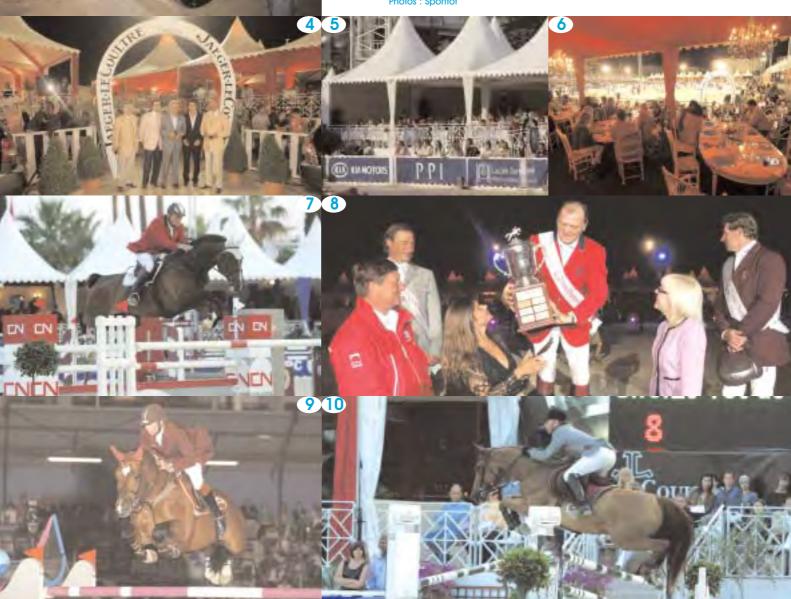
Classements

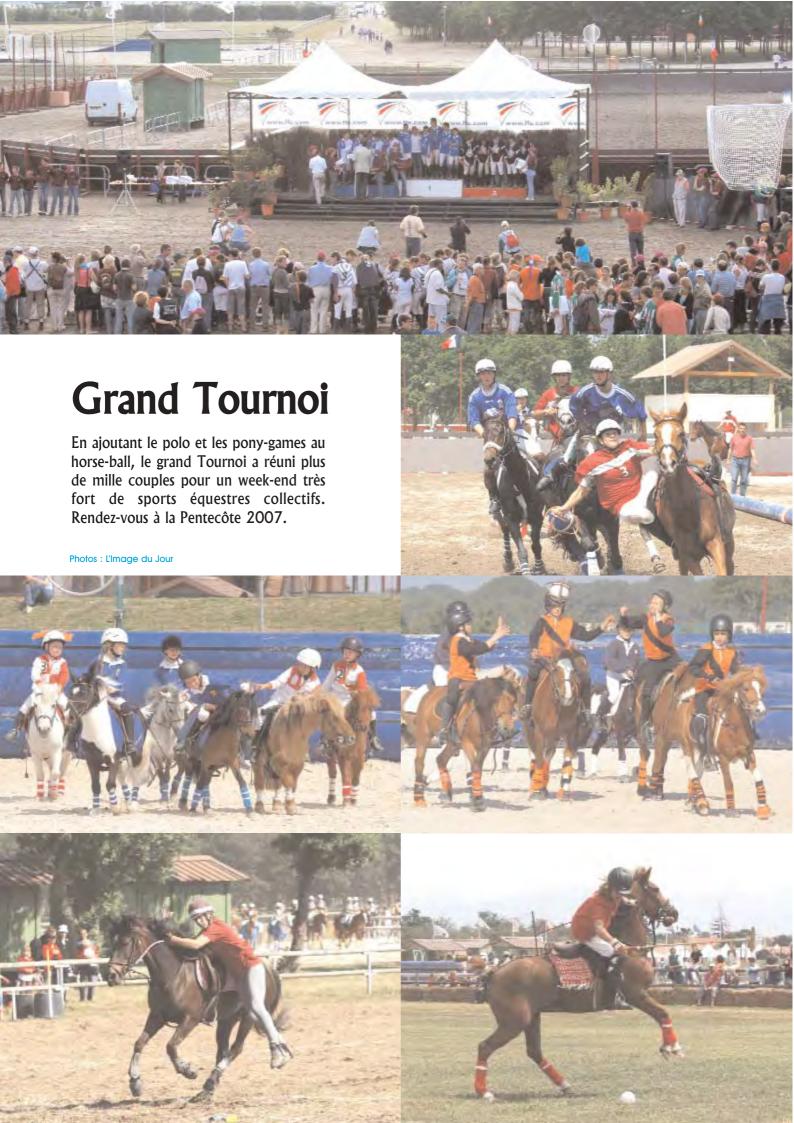
- ✓ CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO 1: Or. Jacques Bonnet / Gracieux Ardent 4.96 points; Argent. Laurent Goffinet / Flipper d'Elle*HN 5.03; Bronze. Olivier Guillon / Ionesco de Brekka 10.78.
- 4. Julien Epaillard / Icare du Manet 12.73 ; 5. Patrice Delaveau / Jumpy des Fontaines 17.17 ; 6. Alexis Gautier / Helios de la Cour II 18.33 ; 7. Eric Navet / Gentleman Platière 21.17 ; 8. Sylvain Montigny / Gabyscion*HN 21.92 ; 9. Roger-Yves Bost / Idéal de la Loge 30.51 ; 10. Frédéric Lagrange / For de la Hardière 36.67 ; 11. Mathilde Delaveau / Eclipse de la Bar 41.81 ; 12. Nicolas Paillot / Infinie Rivage 42.87
- ∠ CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO 2: 1. Olivier Lucas / Dandy du Plape*HN 5.01; 2. Mathieu Billot / Exception de Gonge 9.69; 3. Alexandre Sueur / Jaguar d'Epic 10.75.
- Championnat de France des cavalières : 1. Pénélope Leprevost / Karatina 4 ; 2. Isabelle Baillet / Electra d'Amaury 4.43 ; 3. Christine Bolleteau / Galopin du Viviers 5.41.
- ✓ CRITÉRIUM NATIONAL PRO 1 : 1. Jérôme Debas Montagner / Idem de B'Neville*HN 12 ; 2. Stéphane Delaveau / How Many de Nouvolieu 16.43 ; 3. José Nicolas / Doris des Halles*HN 21.01.
- ✓ CRITÉRIUM NATIONAL PRO 2: 1. Guillaume Foutrier / Klaire d'Honvault 1.46 point; 2. Geoffrey Peraldi / Unitop van't Pachtershof 4.76; 3. François Vasseur / Glamour des Champs 5.87. ALC

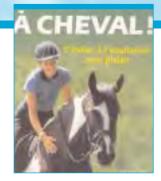




Photos : Sportfot







A CHEVAL

Un livre destiné aux débutants adultes pour leur permettre de s'initier à l'équitation

avec plaisir. Les plus : de nombreuses photos couleurs d'adultes en action et un texte répondant aux questions que peut se poser ce public concernant notre sport. A Cheval ! par Heike Lebherz. Ed. Larousse.- FM

▲ JEAN D'ORGEIX

Jean d'Orgeix a disparu à l'âge de 85 ans dans un accident de voiture le 4 juillet. Médaillé de bronze de saut d'obstacles aux 10 de Londres en 1948, il fut entraîneur national de 1973 à 1977 avec à son actif la médaille d'or de l'équipe de CSO aux 10 de Montréal en 1973. Célèbre pour sa méthode basée sur la recherche de l'équilibre et de la légèreté du cheval dans la décontraction à l'obstacle, il fut l'auteur de nombreux livres, acteur de théâtre sous le pseudo Jean Pâqui, guide en Afrique et navigateur. A plus de 80 ans, il était toujours sur le devant de la scène équestre en animant de nombreux stages partout en France. - FM



Jean d'Orgelx animant un stage - Photo L Caudal

▲ FAIS NOUS RÊVER

L'équitation est bien représentée parmi les lauréats régionaux de Fais nous rêver, l'appel à projets de l'Agence pour l'éducation par le sport, avec 8 initiatives principalement en faveur des handicapés, récompensées. Les lauréats : en Bourgogne, l'association Equisens, 21; en région Centre, le CE du Val de Loire, 41 et les Attelages du Loiret, 45, En Normandie, l'association Cheval Espérance, 76; en Languedoc Roussillon, le CE Magali, 30; dans le Nord Pas de Calais, le Petit Galopin, 59, en Poitou Charente, la MJC Serge Gainsbourg, 16 et en Rhône Alpes, l'association A Tout Crin, 42. - FM

▲ CLUB EUROPÉEN



Photo: PC de l'Adézière

Le Poney club de l'Adézière, 49, dirigé par Valérie Audigé, a été élu meilleur club européen par la Febemach, association professionnelle des dirigeants de clubs en Belgique. Les critères retenus sont la sécurité, le bien être animal, la rentabilité, l'équilibre financier, la qualité de l'instruction et des installations, la fidélité des cavaliers. - FM

▲ HARAS DE LANGONNET

Du 16 au 20 août prochain, le Haras de Langonnet fêtera son bicentenaire. Les festivités seront orientées vers la découverte à pied, à vélo et à cheval de la nature, de l'histoire et de la culture du centre ouest de la Bretagne aux origines celtes et sauvages. Mais aussi des expositions, des festivités et des présentations d'élevage. www.langonnet.fr - FM

▲ KEN FAULKNER

Pour la 6^e année consécutive, l'Australien Ken Faulkner animera un stage au centre d'Equitation Naturelle du château de la Beaume, 43 du 31 août au 3 septembre. Contact : T 04 71 03 14 67. www.equitationnaturelle.com - FM

✓ INTERNATIONAL AMAZONE

Organisé par l'équipe du Centre Equestre de La Pirouette, le 8e concours International Amazone

du Lion d'Angers les 17 et 18 juin fut un franc succès.

Un programme très riche avec des épreuves de dressage depuis



Photo: D

les E jusqu'au B. Mais aussi des épreuves Hunter, CSO, des pas de deux, des RLM, des épreuves costumées et un parcours d'extérieur. Plusieurs nationalités étaient représentées.

Les Anglaises venues en nombre, mais aussi, des Belges, une Allemande, et même une Estonienne. Un week-end de compétition bien rempli avec un moment de convivialité et d'échanges. - L Mézailles

▲ NAPOLÉON

Philippe Thomas Derevoge retrace dans son dernier roman l'épopée de Napoléon 1 er à travers son cheval préféré, l'étalon arabe, Le Vizir. Le Vizir par Philippe Thomas Derevoge. Ed du Rocher. - FM



▲ JOURNÉES ÉQUESTRES DU VAR

Les Journées équestres du Var se tiendront les 2 et 3 septembre à Montferrat, à mi chemin entre St Tropez et les Gorges du Verdon. Temps forts : Défilé des cavaliers et attelages, concours du jeune



spectacle équestre, qualifications loisirs, CSO, CCE et dressage. www.montferrat.var83.com. - FM

Barèmes techniques

▲ CONDITIONS GÉNÉRALES

CAVALIERS

Le Meeting des cavaliers-propriétaires est ouvert à tout cavalier amateur 4 ou amateur 3 propriétaire du cheval qu'il monte dans cette compétition. La carte d'immatriculation du cheval doit être enregistrée au SIRE au nom du cavalier ou d'un membre de sa famille. Dans le cas où la carte n'est pas au nom du cavalier, le propriétaire officiel devra remplir une déclaration sur l'honneur certifiant que son cheval est engagé avec un membre de sa famille (couple, parents, enfants uniquement). Cette déclaration sera disponible sur le site internet FFEcompet.com.

Participations cavaliers : les cavaliers peuvent participer à deux championnats maximum dans deux disciplines différentes + une participation au « Top Model » sur l'ensemble du Meeting. Le Meeting des propriétaires est fermé aux cavaliers ayant participé en 2006 aux championnats leunes de Fontainebleau pour le CSO, la Celle Condé Lignières pour le CCE, et Pamfou en Dressage, ou à des championnats Ponam Grand Prix Elite, Grand Prix et D1 Elite de Lamotte.

CHEVAUX

Le Meeting des propriétaires est ouvert à tous chevaux de 6 ans et plus. Chaque cheval a droit au maximum à une participation dans un championnat + une participation en dressage + une participation au « Top Model ».

Les chevaux peuvent donc être engagés 2 fois en dressage à condition que ce soit avec deux cavaliers différents dans 2 championnats différents. A part en dressage, un cheval ne peut être engagé 2 fois dans une même discipline.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS

CSO FFEcompet, CCE Dressage Hunter & Top Model FFEcompet mardi 8 août à minuit.

TREC FFE Club SIF: vendredi 11 août à 12 heures.

CSO E1Ponam FFE Club SIF: vendredi 18 Août à 12 heures.

BARÈMES TECHNIQUES

Le Meeting des Cavaliers-Propriétaires se déroule selon les règlements de la Csé : règlement général et règlements spécifiques de chaque discipline, complétés des éventuels rectificatifs et publications de la REF et du B.O. FFEcompet.

CATÉGORIE DE CAVALIERS

	Nés en	catégorie
27 ans et plus	1979 et avant	Senior
19 à 26 ans	1980 à 1987	Jeune
18 ans et moins	1988 et après	Junior

Aucun sur-classement de catégorie d'âge n'est autorisé.

SAUT D'OBSTACLES AMATEUR **9 CHAMPIONNATS DE CSO**

Am 4 Petit Grand Prix (105) Senior Am 4 Petit Grand Prix (105) Jeune

Am 4 Petit Grand Prix (105) Junior Am 4 Grand Prix(115) Senior

Am 4 Grand Prix(115) Jeune/Junior Am 3 Petit Grand Prix (115) Senior Am 3 Petit Grand Prix (115) Jeune/Junior

Am 3 Grand Prix(125) Senior

Am 3 Grand Prix(125) Jeune/Junior

DÉROULEMENT

Chaque championnat se déroule en 3

1e épreuve: Barème C : temps converti en points.

Ordre de départ = ordre du pro-

2e épreuve: Barème A sans chrono. Ordre de départ = ordre inverse du classement de la 1e épreuve.

3e épreuve : Finale en deux manches. 1^e manche au barème A sans chronomètre. Ordre de départ : ordre inverse du classement provisoire à l'issue des deux premières étapes.

2^e manche réservée aux 25% des couples le mieux classés à l'issue du cumul des points : 1e épreuve + 2e épreuve + 1e manche de la 3e épreuve. Ordre de départ : ordre de



Pour la première fois le Meeting s'ouvre aux E1 Ponan

départ de la première manche moins les couples non qualifiés.

Les éliminés dans une épreuve ou une manche se voient attribuer les points de pénalité du cavalier le moins bien classé de l'épreuve ou de la manche en question, plus 20 points.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e manche ne peuvent pas repartir dans la 2e manche. Les non-partants dans la 1e manche ne pourront pas participer à la 2e manche. Le classement final est établi en totalisant les points de pénalité des 3 épreuves.

SAUT D'OBSTACLES E PONAM

1 Championnat : E1 Ponam Junior/ Jeune/Senior. Cavaliers titulaires d'une LFC club ou amateur 4 propriétaire du poney E qu'il monte dans ce championnat (« conditions générales » du Meeting). Engagements SIF - Clôture le vendredi 18 août à midi.

Championnat fermé aux cavaliers et poneys ayant participé en CSO ou CCE au Generali Open de France Poneys. Catégorie Ep : équidés de plus de 1m 48 ayant au moins un auteur (père ou mère) Arabe ou inscrit à un Stud Book poney.

Déroulement : idem CSO Am 4 et 3. Barèmes techniques, cotes des obstacles : règlement club et ponam.

CONCOURS COMPLET

4 championnats de CCE 4A Am 4 Senior 4A Am 4 Jeune/Junior 3B Am 3 Senior 3B Am 3 Jeune/Junior

Normes techniques : règlement CCE avec épreuve de Fond précisé par le tableau ci-dessous.

EPREUVE	Routier	vitesse	Cross	Vitesse	Nbre d'obstacles	Nbre d'efforts maxi	Hauteur maxi	Phase E
Am 4 / 4A Senior	3000 m	220 m/mn	2800 à 3000 m	520 m/mn	14 à 18	20 à 24	1,00 m	1500m 150m/mn
Am4 / 4A Jeune/Junior	3000 m	220 m/mn	2800 à 3000 m	520 m/mn	14 à 18	20 à 24	1,00 m	1500m 150m/mn
Am 3 / 3B Senior	3000m	220 m/mn	3200 à 3400 m	550 m/mn	16 à 20	24 à 30	1,05 m	1500m 150m/mn
Am 3/3B Jeune/Junior	3000m	220 m/mn	3200 à 3400 m	550 m/mn	16 à 20	24 à 30	1,05 m	1500m 150m/mn

Ordre de départ du CSO : ordre inverse du classement provisoire après les tests de dressage et du Fond.

DRESSAGE

4 championnats de dressage

Am 4 Senior

Am 4 Jeune/Junior

Am 3 Senior

Am 3 Jeune/Junior

Normes techniques

Pour les 2 championnats Am 4 : 3 reprises: D4 + D3 + FINALE D2 ou consolante Trophée D3

Pour les 2 championnats Am 3 : 3 reprises: C4 + C3 + FINALE C2 ou consolante Trophée C3

1e épreuve : ordre du programme. 2e épreuve : ordre inverse du programme, dernière épreuve : ordre inverse du classement à l'issue des 2 premières reprises. Finale réservée aux 12 premiers du classement provisoire à l'issue des deux premières reprises et consolante pour la suite du classement.

Le classement final pour les 4 Championnats est obtenu par l'addition des trois reprises pour les 12 premiers, la suite du classement des Championnats de la 13^{ème} place à la fin est donnée par le résultat des non qualifiés après les deux premières reprises. Les épreuves consolantes appelées « Trophée », auront un classement spécifique séparé.

HUNTER

4 Championnats de Hunter Am 4/110 Senior Am 4/110/Jeune/Junior Am 3/ 115/ Senior Am 3/115/Jeune/Junior

NORMES TECHNIQUES

Déroulement

1e épreuve : figures imposées (Am 4 : 90cm / Am 3 : 100cm). Ordre de départ = ordre du programme.

2e épreuve : maniabilité (Am 4 : 100 cm / Am 3 : 110 cm). Ordre de départ = ordre inverse du classement provisoire.

3^e épreuve : Grand Prix (Am 4 : 110cm/ Am 3:115 cm)

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1e épreuve peuvent repartir dans la 2e épreuve. Les éliminés ou abandons dans la 1e et/ou la 2e manche se verront attribuer le score du dernier couple dans la manche en question, plus 20 points.

TREC

4 Championnats : Régional Senior Régional Jeune/Junior **National Senior** National Jeune/Junior Normes techniques Règlement fédéral TREC

TOP MODEL

11 championnats de présentation : Top Model de CSO amateur 4, Top Model de CSO amateur 3, Top

Model de CCE amateur 4, Top Model CCE amateur 3, Top Model de Dressage amateur 4, Top Model de Dressage Amateur 3, Top Model de Hunter amateur 4, Top Model de Hunter amateur 3, Top Model de TREC amateur 4, Top Model de TREC amateur 3, Top Model CSO E ponam 1.

Championnats réservés aux chevaux engagés dans un championnat du Meeting.

Chaque cheval a droit à une participation dans un championnat Top Model de la discipline du choix du propriétaire parmi celles où le cheval est engagé. Chaque championnat se déroule sur une épreuve de présentation à pied, cheval tenu en main et en filet. Présentation sur un parcours en triangle au pas et au trot. Notation sur 4 critères principaux : qualité de la présentation (précision, soumission et respect du cavalier, respect du tracé), aspect général du couple (toilettage, tenue, élégance), modèle et allures.

INTERNET

Toutes les infos sur www.ffe.com rubrique FFEcompet.



Etude sur la visite vétérinaire de horse-ball en 2006

Le Docteur Pierre Bon, vétérinaire en complet, endurance et horse-ball, Jean-Marc Toussaint, BE, entraîneur d'équipes de horse-ball et Philippe Karoubi, joueur et responsable de horse-ball de longue date ont mené une réflexion appuyée sur l'étude de 216 chevaux pour optimiser la visite vétérinaire de horse-ball. Leur compte-rendu.



Aujourd'hul, les chevaux de horse-ball font l'objet de sulvis attentifs - Photo : L'image du jour

CRÉATION

La visite vétérinaire a été instituée en 1993 sur le modèle du complet pour assainir l'image du horse-ball, encore souvent traité à cette époque de « casse-chevaux ». Il s'agissait donc de présenter sur les terrains des chevaux en bon état général et exempts de boiteries ; et de montrer ainsi que les horseballeurs étaient aussi des cavaliers, soucieux de leur monture.

13 ANS DE VISITES

13 ans plus tard, face à l'évolution du horse-ball, il nous a paru intéressant d'analyser la visite vétérinaire et sa place dans la pratique de l'activité en 2006, parce que : - d'une part la quasi-totalité des équipes à l'heure actuelle est sous la responsabilité d'un enseignant

BE, ce qui n'était pas le cas aux origines du horse-ball,

- d'autre part les critères appliqués ne sont pas toujours les mêmes d'une visite à l'autre, d'un endroit à l'autre, puisqu'ils ne sont nulle part clairement définis. Nous avons donc réfléchi à un cadre afin d'homogénéiser les visites vétérinaires.

VIDÉOS

Pour étayer notre réflexion, nous avons filmé plusieurs visites vétérinaires:

- Bellegarde 2005 : compétitions régionales mixtes (N5-N4-N3) 36 chevaux visionnés
- Lamotte 2005 : finales des championnats féminins

75 chevaux (filmés après 1 match

- Sandillon 2005 : finales des championnats mixtes
- 25 chevaux (filmés après 1 ou 2 matchs les jours précédents)
- Avignon 2006 : championnat Elite mixte

80 chevaux visionnés

soit 216 chevaux (76 pour leur premier match, 150 pour après 1 ou 2 matchs) de toutes catégories et de tous niveaux.

L'ensemble des chevaux est en bon état général. On distingue cependant une différence entre les chevaux selon le niveau de jeu (modèle, condition physique générale, musculature...).

PROTOCOLE

La visite se déroule avant les matchs, selon un protocole établi, devant un vétérinaire et un président de jury aui prend la décision finale.

Un cheval peut être:

- accepté sans réserves
- accepté avec signalement d'un problème potentiel et contrôle du vétérinaire pendant le match
- représenté après échauffement complémentaire
- ou refusé et donc interdit de participer à la compétition.

La visite permet aussi le contrôle des papiers, du transpondeur et des vaccinations des chevaux.

La visite vétérinaire s'applique à toutes les compétitions régionales et nationales, mixtes ou féminines, hormis les compétitions jeunes et 5^e catégorie.

Dans les compétitions régionales se déroulant sur la journée, la visite vétérinaire oblige les équipes à être présentes dès le matin, même si elles jouent dans l'après-midi.

Les arbitres et les vétérinaires peuvent, de plus, décider à tout moment de la compétition de sortir un cheval jugé inapte à jouer.

■ QUELS DOIVENT ÊTRE EN 2006 LES OBJECTIFS DE LA **VISITE VÉTÉRINAIRE ?**

Le règlement de horse-ball 2006 définit ainsi les objectifs : « la visite vétérinaire a pour objet de juger la capacité d'un cheval à participer à une compétition sans que cela lui porte préjudice ».

Il nous semble que les objectifs d'une visite vétérinaire horse-ball, compte tenu des spécificités de l'activité, doivent être les suivants :

- préservation de l'image de l'activité vis-à-vis des participants et des spectateurs
- préservation des chevaux sur le match à venir
- préservation des chevaux dans le moyen et long terme.

Dans le respect de ces objectifs, la visite vétérinaire n'a que rarement vocation à sanctionner mais plutôt à éduquer et préserver.

PRÉSERVATION DE L'IMAGE DE L'ACTIVITÉ

On ne présente pas un cheval boiteux ou dont la condition physique est manifestement mauvaise, c'est-à-dire un cheval dont tout un chacun peut remarquer la boiterie ou l'état. Tout cheval boitant de manière évidente, quelles que soient la cause et les conséquences de sa boiterie, sera donc systématiquement interdit de jouer.

PRÉSERVATION DES CHEVAUX SUR LE MATCH À VENIR

L'objectif de la visite est de déceler s'il existe un risque lié à l'effort, donc de repérer les pathologies du cheval et de déterminer si elles risquent d'être aggravées par le match à jouer.

La vraie question est donc : existetil un risque d'aggravation ?

La réponse nécessite, dans la plupart des cas, un examen clinique de la part du vétérinaire, notamment par palpation.

Il faut actuellement l'accord du joueur pour que le vétérinaire touche le cheval.

PRÉSERVATION DES CHEVAUX DANS LE MOYEN ET LONG TERME

Il s'agit de détecter des usures chroniques, d'en prévenir le cava-

lier et d'inciter les joueurs à ne pas surexploiter leurs chevaux, en préparant leur relève.

Cas typiques : pathologie dorsale et pathologie du jarret.

Dans ce type de pathologie, le risque n'est pas lié à un effort spécifique, mais à des phénomènes d'usure dans le temps.

▲ POUR RÉPONDRE À CES OBJECTIFS, IL FAUT :

1) Préciser les conditions de la visite Le sol

En fonction des lieux, la visite se déroule dans des conditions très différentes : sur le bitume parfois glissant, sur des terrains caillouteux, dans une carrière avec un sol plus ou moins lourd ... Bien que le règlement précise que le sol doit être "plat, ferme, propre et non glissant", les conditions d'organisation ne permettent pas toujours de proposer une aire d'évolution optimale pour la visite.

La qualité du sol doit donc être prise en compte : par exemple, un cheval qui a mal au pied sur un sol dur n'est pas synonyme d'atteinte organique.

La commission de visite vétérinaire devra donc, d'une part, être particulièrement attentive à la qualité de la surface d'évolution et, d'autre part, tenir compte de ses particularités lors de ses décisions.

LONGUEUR DE L'AIRE D'ÉVOLUTION

Une douzaine de foulées soit environ 30 mètres.

ENCADREMENT DE L'AIRE D'ÉVOLUTION

Afin d'empêcher les chevaux de fuir vers l'extérieur et de se traverser, le couloir d'évolution doit être matérialisé (lices de dressage, bottes de paille ...).

Le vétérinaire doit pouvoir se placer dans l'axe du cheval à l'aller comme au retour.



Endurance et horse-ball ont les même exigences sur le plan vétérinaire - Photo : FFE/PSV

PRÉSENTATION DES CHEVAUX

La présentation des chevaux par les joueurs laisse parfois à désirer: cheval trop ou pas assez actif, trajectoire, tenue du cheval en main ...

Pour pouvoir juger de l'état d'un cheval, le vétérinaire doit le voir en ligne droite, dans l'axe, au trot sur plusieurs foulées, en transition montante et descendante pas-trot, de face et de dos. Le cheval doit être actif.

Le cheval doit évoluer à côté de son cavalier, qui tient les rênes de façon à laisser la tête bouger librement.

Le cheval est présenté une fois (pas de représentation après échauffement complémentaire) c'est-à-dire que les joueurs doivent apprendre à préparer un cheval pour la visite (échauffement – mise en mouvement – mise aux ordres ...).

Par contre il fera autant d'allerretour que nécessaires pour montrer une **présentation correcte** qui permette au vétérinaire de juger réellement de ses allures : au trot, dans le mouvement, liberté de la tête ...

Etude du Dr Pierre Bon, de Jean-Marc Toussaint et de Philippe Karoubi



Les cavallers de complet, ici Jean-Lou Bigot, sont plus rodés aux visites vétérinaires que les cavallers de horse-ball - Photo : FFE/PSV

2) Mise en attente pour examen

Un cheval douteux est mis en enclos d'attente - c'est-à-dire qu'il attend dans un espace réservé à proximité - jusqu'à ce que le vétérinaire procède à un examen clinique. Le cheval est examiné dès la fin du passage de son équipe ou des deux équipes concernées par le match. S'il y a plusieurs vétérinaires, l'examen clinique peut être fait par un autre vétérinaire mais la décision finale appartiendra toujours à la commission vétérinaire, sur avis circonstancié du vétérinaire qui a fait l'examen.

Éléments nécessitant un examen clinique:

- blessures ou oedèmes à vérifier
- toute boiterie antérieure (le balancier de la tête est plus accentué d'un côté que de l'autre)
- toute anomalie des tendons antérieurs avec ou sans boiterie
- toute boiterie postérieure (une hanche monte plus que l'autre)
- détérioration de l'état du cheval par rapport à la visite de la veille dans le cas de compétitions multiples qui indique la mise en route

d'un phénomène inflammatoire ou musculaire.

3) Examen clinique

C'est lui qui conditionne l'autorisation de jouer ou non.

Si le joueur n'autorise pas l'examen clinique, le cheval ne joue pas puisque le vétérinaire ne dispose pas des éléments pour juger de sa capacité à jouer sans risque.

Le vétérinaire recherche des éléments susceptibles de s'aggraver du fait du match:

- sur les antérieurs : recherche de tendinite (douleur, chaleur et déformation récente ...)
- sur les postérieurs : recherche de crampe musculaire.

Les boiteries postérieures sont généralement sans risque de casse – sauf les phénomènes de crampes musculaires – mais indiquent souvent une usure du cheval à surveiller.

vérifier la bonne mobilité du dos. Soit l'examen indique un risque majeur d'aggravation à l'effort et le vétérinaire propose à la commission de refuser le cheval. Soit l'examen ne contre-indique pas l'effort mais indique des risques d'aggravation dans la durée, et le vétérinaire propose à la commission d'accepter le cheval.

Soit le vétérinaire, ne constatant aucun problème clinique, propose à la commission vétérinaire d'accepter le cheval.

A l'issue de l'examen clinique, une fiche vétérinaire est remplie qui comporte notamment les causes de l'examen, la décision finale et le nom du vétérinaire.

4) Fiches vétérinaires

Ce document est communiqué à la FFE après chaque rencontre et ne suit pas le cheval de visite en visite. On évite ainsi d'influencer les vétérinaires et de créer une image négative à un cheval. Ce document pourrait permettre d'établir auprès des joueurs ou des chefs d'équipe une forme de "médecine préventive" en les avisant, au travers des observations des vétérinaires, que

leur cheval est en train de développer une pathologie à moyen ou long terme.

La problématique du horse-ball à l'heure actuelle n'est en effet plus (ou rarement) un manque de condition ou d'entretien des chevaux mais une méconnaissance du type d'efforts liés à l'activité et des moyens de préparation et de préservation face à ce type d'efforts spécifiques. Ce suivi réalisé et analysé sur une saison test permettrait de déceler si l'on retrouve des pathologies caractéristiques ou répétitives et de réfléchir, dans une étape ultérieure, aux moyens d'y remédier et surtout de les prévenir.

5) Livret « visite vétérinaire »

Tous ces éléments pourront être précisés et développés dans un livret, adressé à l'ensemble des présidents de jury et des chefs d'équipe. Chacun pourra ainsi connaître les « règles du jeu » de la visite vétérinaire.

✓ INTÉRÊT DE LA VISITE **VÉTÉRINAIRE**

Il semble qu'on puisse établir des politiques différentes en fonction du niveau de ieu.

1) Maintien de la visite vétérinaire dans les compétitions nationales

La « pratique de compétition » (Elite et N2 mixtes et féminines, phases interrégionales de la N3 mixte, finales nationales, demifinales et finales des coupes de France mixte et féminine) implique des déplacements importants, une répétition des efforts sur un week-end et dans la durée, une intensité physique généralement importante.

Il nous semble que la visite vétérinaire y reste indispensable pour la préservation des chevaux

Elle doit aller de pair avec des contrôles antidopage réguliers pour ne pas générer d'effets pervers (« je pique pour passer à la visite »).

2) Suppression de la visite vétérinaire dans les compétitions régionales

La « pratique de club » se joue, hors des finales, sur des journées, avec des déplacements locaux. Nous proposons la suppression de la visite vétérinaire dans ce cadre au vu des éléments suivants :

- la quasi-totalité des équipes est encadrée par un professionnel, ce qui incite à respecter leurs compétences et à leur faire confiance. Comment imaginer qu'un entraîneur BE décide de faire jouer un cheval au risque de le perdre pour son activité quotidienne ?
- la pratique du horse-ball s'est normalisée et réglementée à l'instar des autres disciplines et est maintenant authentifiée comme une pratique de club ;
- un règlement doit coller à la réalité et non s'adapter à quelques brebis galeuses au détriment des autres, or il s'avère que très peu de chevaux sont réellement inaptes ;
- l'allègement des journées peut

inciter davantage de centres équestres à pratiquer le horse-ball dans les compétitions régionales.

La présence d'un vétérinaire sur le terrain reste néanmoins indispensable; il peut décider d'interdire un cheval manifestement hors d'état de jouer.

On peut aussi instaurer un contrôle des chevaux par tirage au sort.

La question du contrôle sanitaire (transpondeur, papiers et vaccinations) doit être réglée en début de saison et ne nécessite plus par la suite que le contrôle des nouveaux chevaux et des rappels de vaccins.

En conclusion, nous retenons de cette étude les éléments suivants : - le maintien de la visite vétérinaire pour les circuits fermés, les phases finales des coupes de France et les

- la suppression de la visite vétérinaire pour les autres championnats

- un renforcement des contrôles antidopage
- la mise en place d'un examen clinique en cas de doute
- la mise en place d'un suivi au niveau fédéral
- l'édition d'un livret à destination des présidents de jury, responsables de la visite vétérinaire, et des chefs d'équipe.

OFFRES D'EMPLOI

Vous êtes rigoureux, méthodique, organisé, travailleur et polyvalent. Vous avez une bonne connaissance des attentes des clubs.

- La Ref recrute un(e) rédacteur (trice) ayant des compétences journalistiques et une bonne orthographe.
- ✓ FFE Club recrute un(e) secrétaire pour renseigner les clubs qui appellent au téléphone au sujet des adhésions et des licences. Qualités d'écoute et de communication indispensables.

Envoyer CV et lettre de motivation à ref@ffe.com.

Services FFE

Internet & Minitel • Site Internet

Minitel	3614 FÆ	3615 FÆ	3615 FFECOMPET

www.ffecompet.com

Boulogne 81, avenue E. Vaillant. 92517 Boulogne Cedex - Ouverture bureaux & standard: 9 h - 13 h & 14 h - 17 h

finales nationales

 FFE Direction générale 	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 00	
 FFE Vie Fédérale 	T 01 58 17 58 80	F 01 58 17 58 84	vie.federale@ffe.com
 FFE Direction Compétitions 	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 60	assist.dtn1@ffe.com
 FFE Communication 	T 01 58 17 58 22	F 01 58 17 58 19	media@ffe.com
FFEcompet	T 01 58 17 58 17	F 01 58 17 58 45	clients1.ffecompet@ffe.com

Lamotte Parc Equestre. 41600 Lamotte - Ouverture bureaux 9 h -13 h & 14 h -18 h standard clubs : 9 h -11 h & 14 h -18 h

 FFE CLUB 	T 02 54 94 46 46	F 02 54 94 46 47	club@ffe.com
FFE Parc	T 02 54 94 46 11	F 02 54 94 46 10	parc@ffe.com
 FFE Direction Compétitions 	T 02 54 94 46 52	F 02 54 94 46 50	fg.activnat@ffe.com
CQF	T 02 54 94 46 14	F 02 54 94 46 18	cnefe@ffe.com

La Villette 9, bd Macdonald. 75019 Paris - Ouverture bureaux 9 h - 13 h & 14 h - 17 h - Standard : 9 h - 12 h

• FFE CNTE T 01 53 26 15 50 F 01 53 26 15 51 cnte@ffe.com

AD	RESSES	UTILES
4 100		

www.ffe.com

 GHN - 12 avenue de 	la République. 41600 Lamotte	
T 02 54 83 02 02	F 02 54 83 02 03	infos@ghn.com.fr
 SIF - 14490 Litteau 	(Fax réservé pour les certific	cats médicaux et les autorisations parentales)
T 02 31 51 21 10	F 02 31 51 21 15	
SIRE - Haras Nationau:	x. BP 3. 19231 Arnac-Pompadour	Cedex
T 08 20 90 34 34	F 05 55 97 10 30	www.haras-nationaux.fr
■ Cabinet Pezant - BP 303	32. 14017 Caen Cedex 2.	
T 02 31 06 11 60	F 02 31 94 24 74	cabinetpezant@wanadoo.fr
Editions Lavauzelle - BP	8. 87350 Panazol	
T 05 55 58 45 30	F 05 55 58 45 25	commercial@lavauzelle.com
 L'écho des poneys - Gri 	ignon. 77370 Fontenailles.	www.lechodesponeys.com
T 01 64 08 45 29	F 01 60 67 56 01	echoponey@wanadoo.fr

INFORMATIONS

www.ffe.com
3614 FFE
3615 FFE
3615 FFECOMPET

Le polo à la portée des clubs

Si le grand polo requiert des moyens importants, chaque club peut trouver dans le polo dit club ou paddock polo, une activité intéressante dont la mise en œuvre est facilement accessible. Présentation.



Le polo sait séduire le public masculin - Photo : Maindru

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le jeu de polo, version club, met en présence deux équipes de trois cavaliers et éventuellement trois remplacants munis d'un long maillet en bambou qui doivent marquer le plus de buts possible en envoyant une balle dans les buts adverses.

HABILETÉ

Ce jeu se pratique de préférence au galop et demande aux cavaliers ainsi qu'à leurs montures beaucoup d'habileté. Le terrain, un rectangle grand comme deux

Contacts et renseignements

Pascal JAMET, entraîneur fédéral, 06 86 96 73 23.

Patrick POUJOL, patrickpoujol@ paddockpolo.com

Stephane MASSON DEBLAIZE stephane.masson-deblaize@wanadoo.fr

terrains de football, ou, à défaut, de 40 m par 20 m minimum, permet aux joueurs d'évoluer rapidement tout en autorisant des changements de direction brusques et un marquage « serré » de l'adversaire.

SÉCURITÉ

Parce que le polo est un jeu particulièrement intense et rapide, les règles qui l'organisent sont très strictes afin d'assurer à ses pratiquants une sécurité optimale. Par exemple, on ne doit pas couper la ligne de trajectoire de la balle ni celle de son « titulaire », on ne doit pas zigzaguer devant un adversaire ni l'aborder trop brutalement. De même, cavaliers et poneys disposent d'un équipement complet leur permettant d'évoluer sans risque sur le terrain.

LE POLO C'EST AUSSI...

Des remises de prix très esthétiques.

Un esprit sportif aui constitue la base même du Polo.

MONTURES

En ce qui concerne les chevaux, aucune règle n'est imposée pour la taille ou la race. Les montures utilisées pour ce jeu sont appelées « poneys » même s'il s'agit le plus souvent de petits chevaux dont la taille varie de 1,50 m à 1,60 m. Quoiqu'il en soit ce sont des animaux capables de se déplacer rapidement, d'effectuer des changements de direction brusques tout en supportant sans broncher les contorsions de leurs cavaliers et le contact avec les autres joueurs. Les « stars » de la profession étant les célèbres petits criollos argentins.

QUELQUES RÈGLES DU POLO **CLUB**

Les règles du jeu du polo Fédéral sont les règles officielles du règlement en cours des concours Club et Ponam.

Le jeu se déroule en deux périodes de 10 minutes maximum. Deux équipes de trois joueurs s'affrontent pendant 2 périodes. La balle en cuir avec vessie de caoutchouc gonflée d'air pèse 180 g, son diamètre est de 12cm. Le maillet à manche de bambou a une longueur d'environ 127 cm, modulée selon les catégories. La tête en bois dur fait 24 cm de long et 4 cm de large.

UN BRIN D'HISTOIRE...

Créé il y a quelques dix ans, le Polo Club permet de s'amuser en pratiquant un sport qui allie la complicité qui unit le cavalier et sa monture, la stratégie de jeux

Tout savoir sur le polo club

d'équipe, la tactique et l'intuition, la vitesse, l'endurance et la dextérité. Adaptée aux structures, cavaliers et équidés des clubs, cette version officielle mais aménagée du grand polo donne un avant goût de ce sport né en Perse il y a près de 2000 ans. Par le spectacle intense et l'émotion qu'il procure, ce jeu n'a rien à envier aux sports d'aujourd'hui et pourtant... s'il est un jeu que l'on peut inscrire dans la plus lointaine histoire de l'homme c'est bien le polo!

ORIGINE

Appelé « chaugan » (maillet), il permettait aux hommes de se divertir mais aussi, d'affirmer leur bravoure et leurs qualités de cavaliers. Il était alors partie intégrante de l'éducation des rois et des princes. Le polo se répandit très vite en Arabie et au Tibet. Il s'appelait alors « pulu » du nom de la racine dont la balle était faite. Puis la Chine et le Japon s'approprièrent ce jeu trouvant par sa pratique un entraînement à la guerre efficace. La Grèce et l'Egypte furent séduites, puis l'Inde, où les colons anglais le découvrirent et le pratiquèrent à la fin du XIXe siècle.

CRIOLLOS

En 1870, le jeu était pratiqué dans toute l'Inde britannique. Le premier tournoi de polo fut joué en Angleterre en 1869 par des officiers anglais. Les règles du jeu furent rapidement codifiées puis



Des remises de prix hautes en couleurs - Photo : FFE/PSV

ce sont les américains qui s'approprièrent la discipline. Dans un même temps, toujours porté par les anglais, le polo toucha l'Argentine, pays où il devait trouver sa place la plus harmonieuse. Les argentins, cavaliers émérites, possédaient de petits chevaux vifs et agiles qui servirent admirablement le polo et ses subtilités. Ils sont d'ailleurs encore aujourd'hui les ténors de cette pratique puisque les joueurs argentins et leurs poneys criollos tiennent les places aux handicaps les plus hauts!

En ce qui concerne les poneys, le polo a toujours été pratiqué avec des chevaux de petite taille. Les britanniques commencèrent à jouer assis sur des poneys manipurs d'1,27m au garrot ! En 1870, la moyenne était à 1,37 m et en 1899 les anglais fixèrent une limite à 1,47 m. Cette limite fut abolie en 1916 à l'initiative des américains. Aujourd'hui la taille est libre.

HEXAGONE

En France, le premier match de polo eut lieu en 1880 bien que l'on soupçonne les Croisés de l'avoir déjà pratiqué au XIIIe siècle. Mais, malgré toutes ses qualités, le polo connaît un essor modeste en France. Sa pratique reste compliquée car elle nécessite un engagement financier et matériel important pour l'entretien d'un piquet de poneys performant et le transport des équipes à l'étranger. Son organisation demande également une logistique lourde et la disponibilité d'un vaste terrain. Mais nos cavaliers ne pouvaient renoncer à ce jeu exaltant et c'est pour cela que des pratiques moins contraignantes se sont développées telles que le « Polo Indoor » et le «Polo club». – Patrick Pouiol

Objets trouvés au Parc

Trois grosses caisses d'objets trouvés ont été recensés à l'issue du Generali Open de France. Si vos cavaliers ont perdu des vêtements, des chaussures, du matériel, des clés, des lunettes, etc... Téléphonez à FFE Club au 02 54 94 46 00 de 14h à 18h ou mettez un fax au 02 54 94 46 20.

Tarifs de Publicité dans la REF

Publicité quadri imprimée dans le cahier rédactionnel, films ou fichiers fournis

- 4° de couverture : 2 500 € HT
- 2° de couverture : 2 000 € HT
- 3° de couverture : 1 800 € HT
- Page gauche : 1 000 € HT
- Page droite : 1 200 € HT

Asilage d'une affiche ou d'un document plié 21x29,7 cm face imprimée visible, 4 pages maxi, livré sous film : 2500 €HT

- TVA : 19,6 % 2 c
- 2 ou 3 parutions : **-10%**
- emplacement dans 10 1 eres pages: +30%
- 4 ou 5 parutions : **-20%**
- emplacement dans 20 1 ères pages : +20%

FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte - T 02 54 94 46 63 - F 02 54 94 46 70 - mèl promotion.club@ffe.com



Tarifs FFE 2007

Adhésion FFE

CLAF, CLAG Ref comprise
ORAF, ORAG Ref comprise 160 €
Organes déconcentrés1 €
REF, abonnement préférentiel adhérents 10 €

Licences

Licence pratiquant,
cavalier né en 1989 & après 25 €
Licence pratiquant,
cavalier né en 1988 & avant
Carte vacances, assurance comprise,
l'unité par minitel ou internet8 €
Carte découverte, sans assurance,
10 exemplaires papier 50 €
Service + licence à domicile2 €

Assurances & diplômes

RC Propriétaire, 1 er équidé
RC Propriétaire, 2e équidé et suivants 18 €
RC Chasse
ECC Entraînement sur Chevaux de Course 42 €
Validation de Galop par CLAF ou CLAG0 €
Validation de Galop par ORAF ou ORAG 8 €
Insignes Galop, les 1025 €
Poney d'or, d'argent ou de bronze,
les 100
Duplicata licence ou diplôme 8 €
Demande de code examinateur0 €

Information

Abonnement à La REF, licencié
licenciés FFE
licenciés FFE/TE
par le 3614 FFE

Licences compétition

Compétition Pro 1
Compétition Pro 2300 €
Compétition Amateur 3 80 €
Compétition Amateur 4 60 €
Compétition Club 0 €

Enregistrements compétition

Conversion de performances FFE Compet
en points Poney SIF, par opération 32 €
Enregistrement d'équidé sur liste SIF 0 €
Enregistrement d'équidé sur la liste
des chevaux de sport, ordre Haras
Nationauxnon fixé
Enregistrement d'équidé ONC
au SIRE, ordre Haras Nationaux non fixé

Part fixe FFE sur engagements

Concours SIF

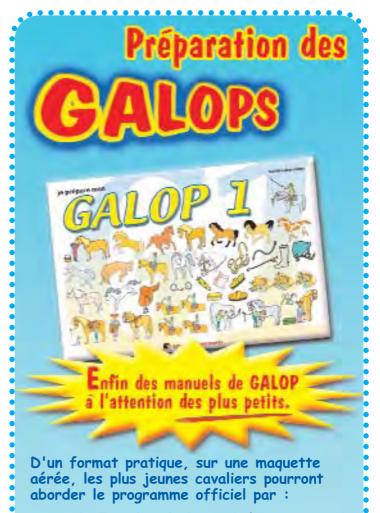
Indiv. Minitel & Internet 3,05 €
Indiv. terrain
Equipe Minitel & Internet 12,20 €
Equipe terrain
Concours FFEcompet
Concouls 17 Ecomper
Minitel & Internet
·

Passeports FEI

Premier passeport, cheval 198 €
Premier passeport, poney 107 €
Duplicata
Revalidation cheval
Revalidation poney 91 ϵ
Changement de propriétaire 0 $\ensuremath{\mathfrak{C}}$
Ajout et changement d'affixe 840 \in
Frais d'annulation passeport

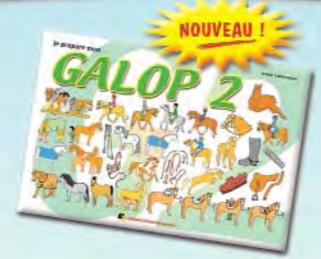
LA BOUTIQUE DU PONEY

BON DE COMMANDE RÉF ARTICLES PRIX QTÉ TOTAL **PÉDAGOGIE** LI03 De l'enfant au cavalier 20.00 € LI26 Du cavalier à l'enseignant 20.00 € LI40 De l'adulte au cavalier 20.00 € 1 105 L'équitation par le jeu 22 87 € LI07 L'évaluation des quatre premiers galops 5.34 € L'école au poney-club 22.87 € LI08 Poney découverte 15.24 € DIVERS Règlement BAP et APB 3.05 € Règlement des concours club & Ponam + Additif 16.00 € Modèle et allures 16.00 € LI17 LI18 Culture équestre 20.00 € LI25 Poney d'Europe **PONEY SOLEIL** LI10 Poney soleil, à l'unité 3 00 € LI11 Poney soleil, les 10 exemplaires 19 00 € LI12 Poney soleil, les 20 exemplaires 32.00 € LI13 Poney soleil, les 30 exemplaires 36.00 € LI15 Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires 1.20 € PRÉPARATION GALOP LI44 1er Galop, l'exemplaire LI45 1er Galop, les 10 exemplaires 25.00 € Ll46 1er Galop, les 20 exemplaires 42 00 € LI47 1er Galop, les 30 exemplaires 48.00 € 1er Galop, à l'unité à partir de 30 1.60 € LI50 2ème Galop, l'exemplaire 4.00 € 2ème Galop, les 10 exemplaires NOUVEAU LI51 25.00 € 2ème Galop, les 20 exemplaires 42.00 € LI53 2ème Galop, les 30 exemplaires 48.00 € 2ème Galop, à l'unité à partir de 30 1.60 € PROMOTION CLUBS BD02 100 invitations Baptême Poney 9.50 € BD03 100 diplômes Baptême Poney BD06 Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50 19.00 € BD07 Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 100 34.00 € BD08 Affiches: Concours poney, les 50 19 00 € BD09 Affiches: Concours poney, les 100 34.00 € LES KITS LE KIT DE PREPARATION AU BAP = 75.00 € Règlement BAP, De l'enfant au cavalier, L'équitation par le jeu, L'école au Poney-Club, Evaluation des 4 premiers galops, Modèle et allures, Poney d'Europe. Au lieu de 92,42 € FRAIS DE PORT* DI02 Participation aux frais d'expédition 7.00 € 7,00 TOTAL DE LA COMMANDE A renvoyer avec votre règlement à : L'écho des poneys. Grignon. 77370 Fontenailles L'écho des poneys "ABONNEMENT 1 AN" 45.00 € Je choisis mon cadeau: L'écho des poneys "ABONNEMENT 2 ANS" Je choisis mes 2 cadeaux : Code Postal Ville ... Tél. Je joins mon règlement : par chèque par carte bancaire : I imite de validité : Signature: Cryptogramme : (3 derniers chiffres qui se trouvent au dos de votre carte) *Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter



- des illustrations simples et colorées,
- une approche simplifiée des mots compliqués,
- une série de jeux permettant de réinvestir aussitôt ce que l'on a appris,
- un autotest permettant de s'évaluer.





L'exemplaire 4.00 € Les 10 exemplaires 25.00 € Les 20 exemplaires 42.00 € Les 30 exemplaires 48.00 €





BULLETIN D'ABONNEMENT

☐ Pour 1 an* (11 numéros) - 45 €	Code Postal Land Ville :				
Et je choisis 1 cadeau :	Je joins mon règlement :				

□ Pour 2 ans* (22 numéros) - 80 €
Et je choisis 1 cadeau :

AQUITAINE

- ✓ CLAG, Au Bos Cheval Rouge, Poillion Maeva, Bos Rouge, 24170, Belves, T 689729389
- ✓ ORAG, Ecuries de Louchats, Boulet Corinne, Route de St Symphorien, 33125, Louchats, T 661416924

BRETAGNE

✓ ORAF, Landi Endurance Equestre,
 Guesdon Herve, C/O Mr Breton Jean Luc
 32 Rue Francois Luzel, 29200, Brest,
 T 298011054

CENTRE VAL DE LOIRE

- ✓ ORAF, A C E Brenne Bellebouche, Daubord Michel, Association Le Bois de Blonnerie, 36290, Mezieres En Brenne, T 254373847
- ✓ ORAG, Ecurie de La Grange, Plaut Laetitia, 14 Rue de La Grange Menard, 45340, Nibelle,

LANGUEDOC ROUSSILLON

- ✓ ORAF, Asso Develop Concours Hippiques, Spanghero Jean Marie, La Nauze, 11150, Bram, T 617243063
- ✓ ORAG, El Bourriquito, Boyer Isabelle,
 7 Place de l'Ecole, 66300, Castelnou,
 T 610402302

LORRAINE

CLAG, Ecurie d'Eole, Barda Caroline,

- 101 Rue Principale, 57510, Remering Les Puttelange
- ✓ ORAG, Ferme Equestre de La Perele, Guedon Jacques, Zi Croix d'Argent, 54200, Toul, T 625450649

MIDI PYRÉNÉES

- ▲ CLAG, Etrier du Causse, Loiselle Angelique, Lauzou Moulin du Saut, 46500, Gramat, T 565331005
- ✓ ORAG, Les Balades de Joss et Lena, Wolff Jean Charles, Sercourt, 81360, Montredon Labessonnie, T 563707945

NORD PAS DE CALAIS

✓ ORAF, Ecuries du Relais de Tourisme, Stienne Eric, 33 Rue de La Chaussee, 59151, Arleux, T 327953750

NORMANDIE

- ✓ ORAF, Association Chevalerie Initiatique, Leon Arnaud, 6 Rue du Moulin, 27120, Hecourt, T 232363459
- ✓ ORAF, Cheval Esperance, Bidault Laurent, Rue de La Haie, 76230, Bois Guillaume, T 235615289
- ✓ ORAF, Sarl Ce Des Hautes Falaises, Leclercq Jeremy, Le Val aux Vaches, 76400, Fecamp, T 235295508
- ✓ ORAG, CE de Blonville sur Mer, Patin Michele, Complexe Sportif 1 Rue des Tennis, 14910, Blonville sur Mer, T 675068271

✓ ORAG, Ecurie du Chouquet, Poree Helene, 18 Route du Chouquet, 27440, Bacqueville, T 620453371

ILE DE FRANCE

✓ ORAG, Ste de Loisirs et d'Activites Equestres, Dardelin Pierre, 9 Route de Montreuil aux Lions, 77260, Ste Aulde, T 160236669

PAYS DE LA LOIRE

▲ CLAG, Ecuries de La Mairerie, Doumergue Philippe, La Mairerie, 49140, Villeveque, T 241602852

PICARDIE

▲ ORAG, Complexe Equestre Chemin Des Dames, Hermet Patricia, 1 Grande Rue, 02160, Craonnelle, T 683500977

PROVENCE

✓ ORAG, Ranch Le Kiowah, Joachim Rippert Evelyn, Les Orres, 05200, Les Orres, T 686693592

RHÔNE ALPES

✓ ORAF, Association Cheval 2 Alpes, Maes Valerie, Bp 97 La Maison Chabert, 38860, Les Deux Alpes, T 680264914

ST PIERRE ET MIQUELON

■ ORAF, GPCM, Gaspard Marco, La Plaine BP 8442, 97500, St Pierre et Miguelon, T 508556360

Calendrier des sessions BFEE 2006

Date	Examen	Organisateur
Ma 26 septembre	BFEE 1 et BFEE 2	Haras de la Cense Pierre Ollivier 78 730 Rochefort en Yvelines 01 30 88 49 00
Me 27 septembre	BFEE 3	pierre@lacense.com. Renseignements et inscriptions à cette adresse.

Calendrier des sessions BAP & APB 2006

Date	Région organisatrice	Lieu de la session	Candidats
Mar 22 août	Normandie BAP APB	Centre Equestre de la Scie - 3, chemin des Forrières-	De la région : 10
	Karine BOUEE 06 82 35 66 90	76590 LONGUEVILLE SUR SCIE 06 82 35 66 90	Hors région : 10
Du dim 27 au	Limousin Stage BAP APB	Etrier de Condat	Inscription avant
mar 29 août	Pascale LEJEUNE 05 55 30 78 26	87920 CONDAT SUR VIENNE 05 55 30 78 26	le 15 août
	ou 06 08 07 57 35		
Mer 30 août	Limousin BAP APB	Etrier de Condat	De la région : 6
	Gilles DENISOT 05 55 00 89 96	87920 CONDAT SUR VIENNE 05 55 30 78 26	Hors région : 2
Mar 26 et	Nord Pas de Calais BAP	Pc de Villeneuve d'Ascq - avenue de Canteleu	De la région : 4
Mer 27 sept	Brigitte SCALABRE 03 27 27 50 77	59650 VILLENEUVE D'ASCQ	Hors région : 8
Mer 15 nov	Auvergne BAP APB	CHC	
	Jean Marie LAURENT	63000 CLERMONT FERRAND	Prévisionnel
Mer 13 et	Pays de la Loire BAP APB	Poney Club de la Salantine	
Jeu 14 dec		44800 ST HERBLAIN	Prévisionnel



DO GOS COM	cours a Sestion	TI E Club on en septen					ECIALISTS EQUITATION
Disc. Date Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E.	E.	Terr. Organisateur	Tél
		MEETING DES PROPRIÉTAIR	ES				
			LU				
TRC 24 août lle de Fr.	41 Lamotte Beuvron CN	AM4-1C-CN AM4-2C-CN TOPA4C-CN		/ /			01/75 75.50
		AM3-1C-CN AM3-2C-CN TOPA3C-CN	3985	11/08/20	06	NON	CNTE TREC
	BULLETIN OFFICIE	DES CONCOURS SIF DU MO	IS DE	SEPTE	MBR	PF 2006	
CCE 02 sept. Bourgogne		A1 OP2 OP3P B3P C2P D2P B2P	2999	25 août		Poney Club de Laize	03 85 36 91 64
DRE 02 sept. Cote d Az. CCE 02 sept. Limousin	83 Montferrat	E3I OP3I E2I OP2I E1I OP1I E1 E2 E+2 E3 A1	3296 3576	25 août 25 août	OUI	Comite des Fetes P C Etrier de Condat	04 94 47 85 90 05 55 30 78 26
	87 Saillat sur Vienne CD		3000	25 août	OUI	Amicale Poney Cheval	05 55 50 76 20
OOO 02 30pt. Eiiilou3iii	or callat sur vicinic OD	22 00 21 00	3000	20 0000	001	Vienne Gorre	05 55 03 40 54
TRC 02 sept. Rhone Alp.	69 Echalas	REG INVR	3588	25 août	NON	Crte Rhone Alpes	04 76 44 56 18
CCE 03 sept. Alsace	68 Cernay	E1 E2 E3	3042			S H de La Thur	03 89 75 47 80
DRE 03 sept. Aquitaine		OP3I OP2I	1350			Horse Club Perigord Noir	
CSO 03 sept. Bourgogne	89 Joigny Lecheres	OP2 E3 B3P B1 E2 E1	2479		OUI	Oxer de Joigny	03 86 91 49 77
CSO 03 sept. Centre VDL HUN 03 sept. Cote d Az.		A1 C2P D2P OP3P OP3 OP2 E2 E1 A2 OP1 E3 E2 E1	3164 3399		NON	Ecurie Thierry Moreau Stade Equ du Centaure	
CCE 03 sept. Cote d Az.		E3 OP2 OP1 E2 E1	3299		OUI	Comite des Fetes	04 94 47 85 90
CSO 03 sept. Fr. Comte		E2 E1 E3	2719			Cavaliers Val de Saone	
CSO 03 sept. Limousin	87 Saillat sur Vienne	E2 E1	3001	25 août	OUI	Am Pon Ch Vienne Gorre	
CSO 03 sept. Lorraine	54 Giraumont	E2 E3 E1	1493	25 août	NON		03 82 20 78 71
	54 Luneville	E2 E+2 E3 E1 E+1	1764	25 août	NON	La Galopade	03 83 73 60 74
DRE 03 sept. Lorraine	55 Madine	D1I E1I E2I E3I OP1L OP2L OP3P B2P	0770	05 0	0111	0 = 1 14 1	00 00 00 57 04
TDC 00 cent comeins	00 Cainta Daula	C2P D2P D1P	3776				03 29 89 57 81
TRC 03 sept. Lorraine CSO 03 sept. Nord PDC	88 Sainte Barbe	DPT INind OPEN TR1 TR2 C3 E3 E2 E1	2502 1372		NON	Cavaliers du Belvitte Ecurie de Gouy Servins	03 29 65 18 98
BAR 03 sept. Nord PDC		A3 B3 C3 D3 E3 OP2	1373			Ecurie de Gouy Servins	
CSO 03 sept. Normandie		E3 E2 E1	2619		OUI	A S E C A	06 07 88 78 45
ATT 03 sept. Pays Loire		BJ1 BJ1P BJ2 BJ3 CAD1 CAD1P CAD2	20.0	20 0000			000.00.0
		CAD3 JJS1 JJS1P JJS2 JJS3	3203	25 août	OUI	La Caleche	02 41 30 61 40
CSO 03 sept. Rhone Alp.	26 Puygiron	OP3 B3 A2 A1 B2 OP2 E2 E1 D1 C1 B1 B3P C3P				Amis et Cavaliers	
		D3P B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	_				06 60 62 27 07
CSO 03 sept. Rhone Alp.		E1 E3 E2	2722	25 août		Cavaliers de la Valdaine	
CSO 09 sept. Lorraine CSO 09 sept. Nord PDC	57 Forbach	OP3P B2P C2P D2P E2 B1P C1P D1P E1 OP2	1548 3488		OUI	S H U Equi Juniperus A C H D Hardelot	
CCE 09 sept. Normandie		GPEL D1E C1E B1E D2P C2P	2417				03 21 91 83 77 02 33 12 16 23
CSO 09 sept. Pays Loire		OP3 OP2 D2P OP1 D1P	3021		OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
CSO 10 sept. Aquitaine		E2 E+2 E3 E+3 E1 E+1	2518			C E des Cedres	05 53 79 55 70
DRE 10 sept. Auvergne		E3I E2I E1I E2L E1L	3062			A C de Monet Thiers	04 73 94 13 80
END 10 sept. Bourgogne	21 Izeure	END2 END3	2024			Carrousel la Varaude	06 16 96 44 41
CSO 10 sept. Centre VDL	. 28 Ecluzelles	A1 A2 B1 B1P B2P C1P C2P D1P D2P E1					
TDO 40 and Orates VDI	On Markey La Oresta	E2 OP1 OP3 OP2 OP3P B3P	3457			Ecuries du Moulin	02 37 62 01 10
TRC 10 sept. Centre VDL DRE 10 sept. Centre VDL		OPEN TR1 TR2 INequ	1697 3037			La Licorne La Pierre A Selle	02 37 49 82 80
CSO 10 sept. Centre VDL		E1I E1L E2I E2L E3I OP3 OP2 E2 OP1 E1 OP3P C2P D2P A2 A1	3207			C E des Brosses	02 54 72 59 60 02 38 29 20 16
CSO 10 sept. Champ.Ard.		E3 E2 E1	1595			Etrier Ardennais	03 24 29 10 42
TRC 10 sept. Cote d Az.		DPT INind INVR REG	2588		NON	ACPN Cav Pleine Nature	
CSO 10 sept. Cote d Az.	06 Nice	E3 E+3 E2 OP3P E1 D2P	1344		NON	Nice Concours Hipp.	06 60 18 24 31
CSO 10 sept. Cote d Az.		OP3 A2 A1 B3P C3P D3P B2P C2P D2P E2 E1	3184		OUI	Ecuries G. Gombert	06 09 88 81 12
	25 Besancon Valentin	E3 E2 E1	2420			Etrier Bisontin	03 81 50 01 12
ATT 10 sept. Fr. Comte		JJS1-CR JJS1P-CR JJS2-CR	3287		NON	Cre Franche Comte	03 81 57 73 35
BAR 10 sept. Ile de Fr. END 10 sept. Ile de Fr.	77 Dhuisy 91 Limours	OP2 END1 END2 END3 END1 END2	2721 3534	01 sept. 01 sept.	OUI NON	P C et C E de Dhuisy Ferme du Bel Air	01 64 35 60 51 06 64 88 60 92
TRC 10 sept. Ile de Fr.	91 Chalo St Mars	REG INVR	3222	01 sept.		Bucephale	01 64 95 47 42
PG 10 sept. Ile de Fr.	92 Marnes La Coquette	CAD1 CAD1P BJ1 BJ1P BJ2 BJ3 CAD2 CAD3	OLLL	0 1 00pt.	11011	Bucopilaio	0101001112
		MIN1P MIN2 MIN3 SEN+2	3424	01 sept.	NON	Haras de Jardy	01 47 01 35 35
CSO 10 sept. Ile de Fr.	95 Ezanville	A1 A2 OP2P OP3P	1767	01 sept.	NON	C E d'Ezanville	06 11 41 25 25
CSO 10 sept. L. Rouss.	30 Saint Gilles	B1 B1P B2P B2 B3 C1 C1P C2 C2P C3 D1				E E Les Ecuries	
TDO 10 1 1	54.)/	D1P D2 D2P D3 E+1 E+2 E+3 E1 E2 E3	3349			d'Estagel	04 66 01 93 88
TRC 10 sept. Lorraine	54 Velaine en Haye	DPT TR1 TR2 INequ	2810		NON		03 83 23 26 02
CSO 10 sept. Lorraine CSO 10 sept. Lorraine	54 Vandoeuvre 57 Forbach	E3 E2 E1 OP3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 E1 A2 A1 OP3P	1496	01 sept.	OUI	Eperon de Nancy	03 83 44 16 37
COO TO Sept. Lorraine	37 TODAGIT	B2P C2P D2P B1P C1P D1P	1549	01 sept.	OUI	S H U Equi Juniperus	03 87 85 12 43
DRE 10 sept. Lorraine	88 Vittel	D1I E1I E2I E3I OP1L OP2L OP3P B2P C2P	10.0	0.000	00.	01102901001110100	00 01 00 12 10
		D2P D1P	3800	01 sept.	OUI	Vittel Pour Le Cheval	06 62 29 60 36
CSO 10 sept. Lorraine	88 Suriauville	B2 OP3 B1 E2 OP1 D1 E1	2053	01 sept.	OUI	Ctre Equ du Rond Pre	06 62 91 37 35
CSO 10 sept. Midi Pyr.	82 Villemade3	B3 OP3 OP2 E2 B1 OP1 E1 A2 A1 B3P OP3P	4055		0	0.5.4-1/2	00.04.40.0= ::
IIIIN 40 seed New I DDO	EO Coudolisanos VIII OD	B2P BOI C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	1256	01 sept.		C E de Villemade	06 81 12 07 31
	59 Coudekerque Village CR59 Sainghin en Melantois CD		2922	01 sept.	NON	Elevage St Winoc	03 28 64 28 08
030 10 Sept. Nota PDC	Ja Janighin en Melaniois CD	D3P D2P C3P	1328	01 sept.	OHI	Haras du Melantois	03 20 34 25 95
CSO 10 sept. Nord PDC	59 Wallers	D3 E2 E1	3240	01 sept.		Caron Etienne	03 27 35 66 70
CSO 10 sept. Nord PDC		OP3P B3P C3P D3P C2P D2P DOI C1P D1P	10	2.7 00pti		2000	
	·	E3 E2 E1	1071			C E de l'Ecusson	03 21 38 49 70
HB 10 sept. Nord PDC		CAD2 BENJ2 MR1S2 MR2S2 MR3S2	2842	01 sept.	NON	Meurchin Equitation	03 21 37 62 78
CSO 10 sept. Nord PDC		C3 E3 E2 E1	2920		NON	Ecurie de Gouy Servins	
TRC 10 sept. Normandie		DPT OPEN TR1 TR2 INequ INind	1433		OUI	Dom Equ de Grangues	02 31 28 04 28
CSO 10 sept. Normandie CSO 10 sept. Normandie		OP1 OP2 OP3 A1 D1P	1519 3427		OUI	La Chastellerie du Val Cavaliers de Bonnefoi	U∠ 31 03 43 U8
ooo to sept. Normandie	O DOUGO	אושוו	3421	or sept.	INOIN	Cavaliers de DUITIEIUI	02 00 24 21 00



COMMISSION SPECIALISTS &	Equitation		des concours à gestion i i		JIGD 5		on septembre	2000
Disc. Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E	E.1	Terr. Organisateur	Tél
		, ,	_promote					
		76 Le Mesnil Reaume	E1 E2 E3	3502			C E du Petit Gomare	06 09 81 46 35
CSO 38970 P	Pays Loire	72 Le Mans	OP3 OP2 D2P OP1 D1P E1	3022	38961	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
HUN 10 sept. P	Pays Loire	72 Le Mans	E1	3023	01 sept.	OUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
TRC 10 sept. P	Pays Loire	85 Tallud Ste Gemme	TR1 TR2 OPEN	2851	01 sept.	NON	F E de la Tuilerie	02 51 00 32 73
CCE 10 sept. P	Picardie	60 Nanteuil Le Haudouin	B2P B3P OP2P OP3P OP2 OP1	3218	01 sept.	NON	P C de Nanteuil	03 44 88 00 18
CSO 10 sept. P		80 Conty	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI D3P					
		,	C3P B3P A1 A2 B2 OP2 B1 C1 D1 OP1 E3 E2 E1	2745	01 sept.	OUI	P C de la Roulotte	06 71 00 02 71
CSO 10 sept P	Poitou Ch	16 St Yrieix sur Charente	OP3 C2 D2 C1 OP3P E2 D1 OP2P C2P D2P E1	3686		NON	Ecurie de la Foret	06 08 54 08 77
CSO 10 sept. P			B1 C1 D1 B2 C2 D2 E3 E2 E1 OP3P D2P	2889			Cde de Charente	05 45 61 12 36
		17 Saint Sauveur d'Aunis	E3 E2 E1	1069		OUI	Ecuries de Sevrol	05 46 00 09 63
		86 Scorbe Clairvaux	E1 E2 E3 B2P OP3P C3P D3P B1P C2P D2P	1000	01 00pt.	001	Louiso do Corroi	00 10 00 00 00
000 то зори. Т	ollou OII.	oo oooloo olali vaax	DOI C1P D1P	1804	01 sent	NON	Ecuries de Locksley	05 49 19 78 25
CSO 10 sept. P	Provence	13 Berre L Etang	A1 A2 B1 B2 B2P B3P C1 C2 C2P C3P C1P D1	1004	01 осрт.	11011	Louries de Louksley	00 40 10 10 20
000 то зора. Т	10401100	To Belle E Etalig	D2 D3P D2P D1P E1 E2 BOI COI DOI	1477	01 sent	NON	La Sabretache	04 42 85 09 61
CSO 10 sept. R	Phone Aln	01 Gay	OP3 OP2 OP1 E1	3518			Sports Equ Belle Ferme	
CSO 10 sept. R			OP2 B2 OP3 B3 A2 A1 B1 C1 D1 E1 D1P C1P	3310	01 36μι.	INOIN	oporto Equi Delle i ettile	04 30 41 70 73
COO 10 Sept. N	Miorie Aip.	20 Savasse	B1P D2P DOI C2P COI B2P BOI OP3P	2082	01 cont	NON	Ecuries de Chambeaud	04.75.00.04.49
CSO 10 sept. R	Phono Alp	29 Varana	E1 E2 E3	3002		NON	Jumenterie Combelouve	
END 10 sept. R			END1-CR END2-CR END3-CR	3614		OUI	Poney 2000	04 77 94 71 04
TRC 16 sept. A			REG INVR	3636			Castel Jump	05 53 93 73 75
		83 Saint Paul en Foret	END2 END2	1724		NON		04 94 70 92 78
CSO 16 sept. P	rovence	13 Trets St Hubert	OP3 OP2 E2 OP3P OP1 E1 D2P	1629		OUI	As Equ Dom St Hubert	
DRE 17 sept. A		67 Obernai	OP3I OP2I	1156			C E de la Haute Ehn	03 88 95 52 73
CCE 17 sept. A		67 Haguenau	E1 E2 E3	1563			S H U de Haguenau	03 88 73 03 12
CSO 17 sept. A		33 Le Taillan Medoc	E1 D1 C1 B1 E2 D2 C2 B2 E3 D3 C3	3063			S H Aquitaine	05 56 05 12 51
DRE 17 sept. A	Aquitaine	33 Cussac	OP1I OP2I OP3I OP3P	1522			C E des Deux Rives	06 09 79 21 55
CSO 17 sept. A	Aquitaine	47 Saint Pierre sur Dropt	E2 E+2 E3 E1 E+1	2519			Ecuries du Dropt	05 53 83 84 14
TRC 17 sept. A	Aquitaine	47 Casteljaloux	TR1 TR2 DPT OPEN	3637	08 sept.	NON	Castel Jump	05 53 93 73 75
CSO 17 sept. A	Aquitaine	64 Sauvagnon	D2P C2P C3P D3P B3P B2P A1 A2 OP2 OP3	3867	08 sept.	NON	Ecuries des Pyrenees	05 59 33 71 71
CCE 17 sept. B	Bourgogne	71 Autun	E2 E1	1274	08 sept.	NON	L Etrier Morvan	03 85 52 37 87
		89 Egriselles Le Bocage	A1 A2 B1 E1 E2 OP1 OP2 OP3 OP2P OP3P	2634	08 sept.	OUI	Haras de Brisac	03 86 86 09 25
CSO 17 sept. B		29 Nevez	E2 E+2 E1 OP2 OP3P C1 C2P D1 D2P D1P A1 A2		08 sept.		Domaine de Kertreguier	
		18 Lacelle Conde	D2P C2P B2P OP3 OP2 A2 A1 OP1 E2 OP3P					
000 11 00pt. 0	JOHNIO VBL	To Eddollo Gorido	E1 D1P C1P B1P	1853	08 sept.	OUI	Ecurie Deuguet	02 48 60 75 61
CSO 17 sent C	Centre V/DI	28 Sorel Moussel	A1 A2 B1 B1P B3P C1P C2P C3P D1 D1P D2P	1000	оо оори	001	Louno Douquot	02 10 00 10 01
000 17 бори.	JOHNIO VDL	20 GOLCI MOGGGG	D3P E1 E2 OP1 OP2 OP2P OP3 OP3P COI DOI	1551	N8 sent	NON	C E des Vieilles Ventes	02 37 41 82 87
CCE 17 cont C	Contro V/DI	41 Savigny sur Braye	B3P C3P D3P OP3 OP2 OP1 E2 E1	3554		NON		08 70 67 69 11
CSO 17 sept. C				3516		OUI	As Concours M Besson	
CCE 17 sept. C			OP3P OP2 E2 OP2P E1	2047			La Botte d'Or Esp Equ	
		08 Foulzy Girondelle	E3 E2 E1	1341		OUI	Cavaliers de Foulzy	03 24 54 49 31
		10 Paisy Cosdon	OPEN	1539	08 sept.	NON	Cdte de L Aube	06 16 42 43 70
PG 17 sept. C	namp.Ard.	52 Puits des Mezes CR	POUS3-CR MOUS3-CR BJ3-CR BJ2-CR					
			MIN3-CR MIN2-CR CAD3-CR CAD2-CR					
			OP3-CR OP2-CR SEN+3-CR SEN+2-CR	3831			Ec du Puits des Mezes	
CSO 17 sept. C			E2 E1 OP3 OP2	3510			C E et P C des Suves	
CCE 17 sept. C		3	C3P E2 C2P E1 A1 A2 D3P	3171	08 sept.	NON	Haras Val de Camps	04 94 69 30 65
CSO 17 sept. C	Cote d Az.	83 Grimaud	OP3 E2 E1 OP3P B2P C2P D2P C1P D1P					
			A1 A2 B1 B1P	3733			Team de la Boal	04 94 43 24 09
CCE 17 sept. F		25 Metabief	E1 E2 E3	3387			Manege du Mont d'Or	03 84 33 16 25
TRC 17 sept. F		25 Dung	DPT INind	2303	08 sept.	NON	Cav la Vallee du Rupt	03 81 95 24 73
CSO 17 sept. F	r. Comte	90 Chevremont	E1 E2 OP3 E3	1546	08 sept.	NON	Equitation Passion	03 84 58 04 37
TRC 17 sept. III	le de Fr.	77 Solers	INind DPT TR1	3630	08 sept.	NON	Haras Hautes Fontaines	01 64 06 74 21
CSO 17 sept. II	le de Fr.	77 Liverdy en Brie	OP1 OP3P E3 E2 E1	2836	08 sept.	NON	Haras de Liverdy	01 64 07 65 06
CSO 17 sept. II	le de Fr.	77 Ozoir la Ferriere	A2 A1 OP1 OP3P B2P C2P D2P BOI COI				·	
			DOI B1P C1P D1P E1 E2	2510	08 sept.	NON	As Poney Club d'Ozoir	01 60 02 66 32
CSO 17 sept. III	le de Fr.	78 Maisons Laffitte	E3 E2 E1	1643			CH Ucpa Maisons Laffitte	
CCE 17 sept. II		91 Ballancourt	B3P OP3P B2P C2P D2P E1 E2	1622			Poney Club de Reve	
CSO 17 sept. II		91 Saint Yon	E3 OP1 E2 E1	1158		OUI	C E et P C Cesardieres	
TRC 17 sept. II		91 Chalo St Mars	INegu DPT TR1 TR2 INind	3224			Bucephale	01 64 95 47 42
CSO 17 sept. II	le de Fr	92 Marnes la Coquette	A1 A2 OP2 OP3P OP1 D2P E1 E2 C2P B2P	3425			Haras de Jardy	01 47 01 35 35
TRC 17 sept. II		92 Marnes la Coquette	TR1 TR2	3426			Haras de Jardy	01 47 01 35 35
CSO 17 sept. II	le de Fr		D1 C1 B1 B2 OP2 E1-CD E2-CD OP3	3004		NON	Cem de Neuilly/Marne	
CCE 17 sept. L		34 Laverune	E1 E2 E3	2622			As Equ du Portail Vert	
DRE 17 sept. L		54 Morfontaine	E3I E2I E1I D1I B2P D2P C2P D1P	2744		OUI	Etrier de Ly Morfontaine	
DRE 17 sept. L		88 Chenimenil	D1I E1I E2I E3I OP1L OP2L OP3P B2P	∠1 1 4	ου σσρι.	001	Earlor do Ly Monoritaine	00 02 TT 01 10
DIL 11 Sept. L	Julio	OO OHOHHIOHII	C2P D2P D1P	3779	08 sept.	OHI	E E de Chenimenil	03 29 66 30 60
CSO 17 sept. M	Aidi Dur	82 Villemade	E1	1250			C E de Villemade	06 81 12 07 31
		82 Realville	E3 E2 E1	2852			Ecuries des Elfes Blancs	
CCE 17 sept. N			A OPEN E OPEN A					
		59 Englefontaine		2403			C E de Mormal	03 27 27 50 77
		59 Villeneuve d'Ascq	E1 E3 E2 OP2 OP3 D3P D2P C2P C3P C1P D1P	1354	08 sept.	NON	C H de Roubaix	03 20 72 28 04
CSO 17 sept. N	NOIG PDC	oz isques	OP3P B3P C3P D3P B2P C2P D2P C1P D1P	1050	00 00-1	NON	C E la Earma du Dist	06 10 00 50 04
OOF 47 : 11	land DDO	CO Vanandors and	OP2 D1 E1 E2	1358			C E la Ferme du Rietz	
CCE 17 sept. N			E3-CD E2-CD E1-CD	3302			Ecuries des Fleurons	03 21 45 34 25
		14 Blainville sur Orne	INind OPEN TR2 TR1	1443	08 sept.	NON	Poney Club de Caen	02 31 44 33 37
CSO 17 sept. N	vormandie	14 Tourgeville Deauville	OP3 OP2 OP1 A2 B2P BOI C2P COI D2P DOI					
			B1P C1P D1P B3P C3P D3P E2	1111	08 sept.	OUI	La Chesnaye Concept	06 88 42 06 31
CCE 17 sept. N	Normandie	2/ Gisors	B1P C1P D1P B2P C2P D2P B3P C3P D3P B1					
			B2 B3 OP1 OP2 OP3	3444	08 sept.	OUI	P C du Mont de l'Aigle	02 32 55 14 11
CSO 17 sept. N	Normandie	27 Autheuil Authouillet	OP3 OP2 OP1 A2 A1 OP3P D3P B2P C2P		l			
			D2P B1P C1P D1P E2 E1 B3P	3610	08 sept.	OUI	Haras de la Boulaye	06 07 41 89 50



								FEMALISTS EQUITATION
Disc. Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	N°	Clôt. E	. E. T	Terr. Organisateur	Tél
CSO 17 sept.	Pays Loire	44 Ste Luce sur Loire	OP2P COI E+2 E2 OP1 E1 E+1 D2P DOI					
	•		OP2 B2 OP3	3751	08 sept.	NON	CERVAL	02 40 25 70 16
CSO 17 sept.	Pays Loire	44 Chateaubriant	OP2 OP3P A2 A1 B1 OP1 E1 B2P C2P				Aeupsl du Pays	
CSO 17 sept.	Disordio	00 Faciany la Crand	OP2P D2P B1P C1P D1P OP3 E1 E2 D2 C2 B2 A1 A2 E3 B3 C3 D3 OP3	2076	08 sept. 08 sept.	OUI	de la Mee P c de la Boheme	02 40 81 05 73
TRC 17 sept.		02 Essigny le Grand 02 Saint Gobain	DPT OPEN TR1 TR2	2437 2633	08 sept.	NON	La Rando Picarde	03 23 63 61 30 03 23 52 86 92
CSO 17 sept.		02 Soissons Pasly	D2P D3P DOI B2P B3P B0I A1 A2 B1 B2 B3	2000	00 осра	11011	La riando i lodido	00 20 02 00 02
		,	OP1 OP2 OP3 E1 E2	3210	08 sept.	OUI	Pasly Horse Association	03 23 53 07 84
CSO 17 sept.	Picardie	60 Trie Chateau	A1 A2 B1P B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P					
000 47	D'and'a	00 1 - 01 11 0 1	E1 E2 B1 OP2 OP1 OP3 OP3P BOI COI DOI	3304	08 sept.	OUI	Les Templiers	02 32 55 58 98
CSO 17 sept.	Picardie	60 La Chapelle en Serval	D1P D2P D3P C1P C2P C3P B1P B2P B3P A2 A1 OP1 OP2 OP3 E1 E2 B3	3077	09 cont	NON	Ecuries des Mieles	03 44 60 84 89
ATT 17 sept.	Picardie	80 Prouzel	BJ1 BJ1P BJ3 CAD1 CAD1P CAD3 JJS1 JJS1P	3011	oo sept.	NON	Louries des ivileies	03 44 00 04 09
7.1. 1. оори		00 1 100201	JJS3 MIN1 MIN1P MIN3 MOUS3 POUS3	3385	08 sept.	NON	ARAP	03 44 76 73 85
CSO 17 sept.	Picardie	80 Pargny	A1 A2 B1 B2 C1 D1 E1 E2 C1P C2P B1P B2P					
000 47	D '/ OI	47.5	D1P D2P BOI COI DOI D2 C2 OP3P OP1 OP2	2702			Poney Club de Pargny	
CSO 17 sept.			E3 E2 E+2 E1 E+1	3134		NON	Les Trois Allures	05 46 82 49 35
CSO 17 sept. HUN 17 sept.	Poitou Ch.	86 Liguge 86 Liguge	OP3 B3 OP2 E2 OP1 OP3 E3 E+3 OP2 E2 E+2 E1 E+1	1733 1735	08 sept. 08 sept.	NON NON	CI Apajh Comite Vivonne CI Apajh Comite Vivonne	
CSO 17 sept.		13 Trets St Hubert	OP1 D1 C1 B1 OP3P OP2 D2 C2 B2	1630	08 sept.	OUI	As Equ Dom St Hubert	
CSO 17 sept.		84 Orange	E2 D2 C2 B2 OP3 A2 A1 B1 C1 D1 E1 D3P C3P	1000	00 осра	001	710 Equ Doin Ot Hubert	04 04 20 07 47
·		ŭ	B3P B2P BOI C2P D2P DOI COI B1P C1P D1P	1426	08 sept.	OUI	C E de Boisfeuillet	04 90 34 98 26
CSO 17 sept.	Rhone Alp.	26 Aouste sur Sye	OP3 B2 A1 A2 OP2 B1 B3P C1 OP3P B2P BOI					
005.47	DI AI	00.4 0	D1 E2 C2P COI B1P E1 D2P DOI C1P D1P	1940	08 sept.	NON	P C du Val de Drome	04 75 25 10 54
CCE 17 sept.	Rhone Alp.	26 Aouste sur Sye	B3P E3 B1 B2P C3P C1 E2 D1 B1P C2P D3P	1001	00 cont	NON	P C du Val de Drome	04 75 25 10 54
CSO 17 sent	Rhone Aln	38 Eem St Romain	C1P D2P E1 D1P	1991	uo sept.	NON	P C du vai de Diome	04 75 25 10 54
000 17 зері.	Miorie Aip.	de Jalionas	E2 E3 E1	3161	08 sept.	OUI	E E des Moulins	06 75 70 52 14
DRE 17 sept.	Rhone Alp.	42 St Etienne le Molard	D1I E1I E2I E3I D3P D2P D1P A OP1L	2400	08 sept.	NON	Poney Club de l'Astree	
CSO 17 sept.	Rhone Alp.	42 St Galmier	E1 OP1 B1 E2 OP2 B2 E3 OP3 B3 B3P C3P				As Cavaliers	
			D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P BOI COI DOI	3419			Baldomeriens	04 77 94 92 83
		73 Lescheraines	DPT OPEN TR1 TR2	3562		NON	C E des Bauges	04 79 63 33 45
		59 Lees Moeres	MIN1 FR1S1	3612		NON		03 28 58 28 28
CSO 23 sept.		71 Sennecey le Grand 77 Barbizon	E3 E2 E1 GP1 D1P C1P D2P C2P B2P D1 C1 A1 A2	3459 2947	15 sept. 15 sept.	NON NON	Haras P C du Moulin Haras des Brulys	06 08 99 33 12 01 60 66 43 81
TRC 23 sept.		23 Chavanat	OPEN REG INVR	3159	15 sept.	NON	Ecuries du Logasane	06 74 40 85 73
PG 23 sept.		13 Miramas	BJ1P MIN1P CAD1P	2029		NON	Cavaliers de Miramas	04 90 50 26 33
		26 Montvendre	C1P B1P D1P GPEL	3532		NON	Poney Club de L Okapi	
DRE 24 sept.		67 Strasbourg	E2I E3I E1I	2536	15 sept.		C E de Strasbourg	03 88 61 67 35
CSO 24 sept.		68 Colmar	E3 E2 E1	3079	15 sept.		S H de Colmar	03 89 41 16 92
DRE 24 sept.		24 Cornille	OP2I OP3I	1617	15 sept.	NON	Ace la Foret	05 53 03 82 22
CSO 24 sept.		33 St Seurin sur l'Isle		1376	15 sept. 15 sept.	NON	S H de St Seurin /l'Isle	
CSO 24 sept. HUN 24 sept.		33 Le Barp 33 Le Barp	E2 E1 OP3 E2 E1	1793 1794	15 sept.	OUI	Ctre Hippique du Barp Ctre Hippique du Barp	
CCE 24 sept.		33 Jau Dignac Loirac	D1P C1P B1P D2P C2P B2P E1 E2 B3P B2	1754	10 зорі.	001	Otto i lippique du baip	00 01 00 04 00
			OP3P OP1 OP2 A1 A2	1257	15 sept.	NON	Ecurie Todor Light	06 78 92 98 39
CSO 24 sept.		33 Bernos Beaulac	E2 E3 E1	1822	15 sept.	NON	Ecuries de Libet	05 56 25 46 35
PG 24 sept.	Aquitaine	40 St Julien en Born	BJ2 BJ3 CAD2 CAD3 MIN2 MIN3 MOUS3					
ATT O4	A '. '	40. Ot 1. I'. D	POUS3 OP2 OP3 SEN+2	3837			P C du Grand Lio	05 58 42 75 26
ATT 24 sept.		40 St Julien en Born 40 St Julien en Born	BJ3 MOUS3 POUS3	3839		OUI	P C du Grand Lio P C du Grand Lio	05 58 42 75 26
EQF 24 sept. CSO 24 sept.		40 Biscarrosse	A OPEN B1 B2 B3 C1 C2 C3 D1 D2 D3 E1 E2 E3 B1P	3838	15 sept.	OUI	P C du Grand Lio	05 58 42 75 26
000 24 3cpt.	Aquitairio	40 Discarrossc	B2P B3P C1P C2P C3P D1P D2P D3P	1498	15 sept.	OUI	Oxer de Biscarrosse	05 58 82 51 31
CSO 24 sept.	Aquitaine	47 Agen	E3 E2 E+2 E1 E+1	1970		NON	Etrier Agenais	05 53 96 78 17
CSO 24 sept.	Auvergne	03 Neuilly le Real	A1 A2 B1 B1P B2P B3P E1 E2 E3 OP1 OP2				•	
			OP2P OP3 OP3P	1584			P C Les Thenauds	04 70 43 87 63
EQF 24 sept.		03 Neuilly le Real	A OPEN	1586		OUI	P C Les Thenauds	04 70 43 87 63
CSO 24 sept. CCE 24 sept.		03 Ebreuil 63 Courpiere	E2 E3 E1 E3 E2 E1	3279	15 sept. 15 sept.	NON NON	C H du Val de Sioule Courpiere Equitation	04 70 90 77 52
CSO 24 sept.		22 Plelan le Petit	OP2 B1 C1 D1 B3P C3P D3P E2 E1 B2P BOI	2336	15 Sept.	NON	Courpiere Equitation	06 76 82 17 22
000 24 3cpt.	Dictagno	ZZ I ICIAII IC I CIII	C2P COI D2P DOI B1P C1P D1P	3766	15 sept.	OUI	CEPC Grands Fosses	02 96 27 04 77
CSO 24 sept.	Bretagne	29 Guilers	E2 OP2 E1 OP1 D3P C3P B3P B2P C2P B1P					
	Ť		D2P C1P D1P A1 A2	2991			Guilers Equitation	02 98 07 53 57
CSO 24 sept.		29 Pont L Abbe	E1 E2	1770	15 sept.	NON	C H de Pont l'Abbe	02 98 87 34 62
CSO 24 sept.	Bretagne	35 Dinard	E2 E1 OP3 OP2 OP3P OP1 OP2P COI C2P	2752	1E cont	NON	Dinard Equitation	06 07 06 07 00
CSO 24 sept.	Rretagne	56 Lanester	DOI D2P C1P D1P E1 E2	2752 3834			Jump Organisation S H de Lanester	06 07 86 27 22 06 84 84 57 87
		18 Farges Allichamps	D2P C2P B2P B3 A1 A2 OP3 OP2 E2 OP1 E1	1510			Le Rio Javar	02 48 61 00 16
CSO 24 sept.	Centre VDL	28 Chartres	A1 A2 OP3 OP2 OP1 E2 E1 B3P OP3P B2P		, - op.,			
			C2P D2P B1P C1P D1P	3730	15 sept.	NON	Poney Club Chartrain	02 37 30 10 10
CCE 24 sept.	Centre VDL	37 Metrray Tours	B2P C1P C2P D1P D2P D3P OP3P B1 C1 D1	007	45	No	01 : 11 = 11 :	00.47.71.05.71
000.04	Operior MDI	AE Origania	B3P E2 E1 B1P E+2 E+1	3253	15 sept.	NON	Choisille Equitation	02 47 51 27 94
CSO 24 sept.	Centre VDL	45 Griselies	D2P E1 OP1 C2P E2 OP3P B1 B3P C3P OP2	3486	15 sept.	OHI	Poney Club des Joncs	N2 38 26 N2 46
CSO 24 cent	Centre V/DI	45 Ligny le Ribault	OP3 A1 A2 D1P A1 A2 OP3P OP3 OP2 OP1 E2 E1 E+2 E+1	3169	_		Ecurie Thierry Moreau	
CSO 24 sept.			B2 OP2 E2 B3 OP3 E3 B1 OP1 E1 A1 A2	3477		NON	As Hip Ferme la Cense	
CSO 24 sept.	Champ.Ard.	08 Eteignieres	E3 E2 E1	3379		NON	Ecurie du Taillis	03 24 54 35 34
EQF 24 sept.	Champ.Ard.	. 08 Charbogne	A B C D E OPEN OPEN	1812		NON		03 24 71 84 73
CSO 24 sept.	Champ.Ard.	51 Chalons en Champ.	C3P D3P C2P D2P OP3P A2 A1 E3 OP3 E2					
			OP2 E1 OP1	3366	15 sept.	NON	Le Destrier	03 26 68 56 03



OMMISSION SPECIALISE			/-	/	(au -			/
Disc. Date	Région	Département - Lieu	Epreuves	_ N°	Clôt. E.	. / E.	Terr. Organisateur	Tél
CSO 24 sept.	Champ Ard	51 Chalons en Champ.	OP3 E3 OP2 E2 OP1 E1 A2 A1 OP3P C3P					
000 <u>-</u> . 00p	0.1.a.1.p./a.	or onaiono on onainpi	D3P OP2P C2P D2P C1P D1P D1	3352	15 sept.	NON	Ecuries de l'Etalon Noir	06 64 88 15 69
CSO 24 sept.	Cote d Az.	83 Hyeres	B2 OP1 A2 A1 B2P C2P D2P B1P C1P D1P	0002			200.100 00 1210.011 11011	00 01 00 10 00
000 <u>-</u> . 00p	0010 07121	00 11,0100	B3P C3P D3P E2 E1	3466	15 sept.	OUI	Ec de la Bouquetiere	04 94 01 43 33
CSO 24 sept.	lle de Fr	77 La Ferte sous Jouarre	E1 E2 E3	3408	15 sept.		C E la Ferte ss Jouarre	
CSO 24 sept.		77 Barbizon	D1E C1E B1E B2P C2P D2P D1 C1 A1 A2	2948			Haras des Brulys	01 60 66 43 81
CSO 24 sept.		77 Liverdy en Brie	E1	2837	15 sept.		Haras de Liverdy	06 71 64 48 77
CSO 24 sept.		78 St Germain en Laye	E1 E2 OP2P OP3P OP2	3271			C H de la Jonction	01 39 73 05 37
CCE 24 sept.		78 Longvilliers	E1 E2 OP3 D2P C1P C2P OP3P B1P B2P B3P	1965			C E de Longvilliers	06 81 67 15 35
CSO 24 sept.		91 Boissy sous Saint Yon	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	3280			C E la Courbette	01 64 91 31 14
CSO 24 sept.		91 Boissy la Riviere	E3 OP3 E2 OP2 E1 OP1 A2 A1	1579	15 sept.		Ecuries du Montoir	01 60 80 91 13
CSO 24 sept.		91 Milly la Foret	OP2P OP3P C1 D1 OP1 E1 E2 OP2 D2 D2P	2529	15 sept.		C E de Milly la Foret	01 64 98 75 59
END 24 sept.		91 Moigny S Ecole	END1 END2 END3 END1 END2	3546	15 sept.			
CCE 24 sept.			B3P-CD C3P-CD D3P-CD B2P-CD C2P-CD	3340	то ѕері.	NON	reillie uu dei Ali	06 25 68 50 91
CCE 24 Sept.	ile de Fi.	95 La Courrieuve CD	D2P-CD B2-CD	2225	1E cont	NON	Club Hippique de l'An V	/ 04 / 40 20 62 62
PG 24 sept.	lla da Er	94 Marolles en Brie	BJ2 BJ3 CAD1 CAD2 CAD3 OP1 OP2 OP3 BJ1	3335 1080	15 sept. 15 sept.			
				3503			C H de Pontoise	
CSO 24 sept.		95 Herblay	E2 E+2 E3 E+3 E1 E+1		15 sept.			01 34 50 06 79
CCE 24 sept.		30 Saint Gilles	E3 E2 E1	2697			C E l'Eperon	04 66 87 23 01
CSO 24 sept.		34 Vic la Gardiole	E3 E2 E1	3520			C E des Aresquiers	04 67 78 58 73
DRE 24 sept.		34 Meze	E3I E2I E1I	2559	15 sept.	NON	Ec Propr Napoleon	06 64 69 74 74
ATT 24 sept.	Limousin	87 Saillat	MOUS3 POUS3 BJ3 BJ2 BJ1P BJ1 MIN3					
			MIN2 MIN1P MIN1 CAD3 CAD2 CAD1P				Amicale Poney Cheval	
			CAD1 JJS3 JJS2 JJS1P JJS1	3702	15 sept.	NON	Vienne Gorre	05 55 03 40 54
CSO 24 sept.	Lorraine	57 Marange Silvange	OP3 A1 A2 OP2 E2 B1 C1 D1 E1 OP3P B2P					
			C2P D2P C1P D1P	3514	15 sept.		Sowa Equitation	06 89 93 83 04
CCE 24 sept.		12 Rodez	E+3 E3 E+2 E2 E+1 E1 D1P	2410	15 sept.	OUI	Dom Combelles Rodez	05 65 77 30 08
CSO 24 sept.	Midi Pyr.	31 Fontenilles	OP3 E3 B2 C2 OP2 E2 E+2 OP3P B1 C1 D1					
			OP1 E1 E+1	1437	15 sept.	NON	L'Orchidee	06 13 27 30 13
CCE 24 sept.	Midi Pyr.	32 Lussan	E+1 E+2 E+3 E1 E2 E3	3411	15 sept.	NON	Le Cheval Vert	05 62 65 93 47
DRE 24 sept.		32 Lussan	E+1 E+2 E+3 E1 E2 E3	3414	15 sept.		Le Cheval Vert	05 62 65 93 47
TRC 24 sept.		81 Saint Beauzile	DPT OPEN TR1	1589	15 sept.	NON	C E de la Gresigne	05 63 33 12 65
CSO 24 sept.			E3 E2 E+2 E1	1527	15 sept.		P C de Jeumont	03 27 67 07 89
EQF 24 sept.			A OPEN E A OPEN E	3712			As Hipp Haras Forest	03 20 26 74 40
		62 Aire sur la Lys	B1P C1P D1P B2P OP2P B3P OP3P BOI					
			COI DOI E1 E1P E2 E3	2612	15 sept.	NON	A S E Airoise	03 21 95 60 88
CSO 24 sept.	Nord PDC	62 Croix en Ternois	E3 E2 E1	3410	15 sept.		C E du Ternois	03 21 41 40 35
		14 Le Mesnil d'Argences	B3P OP3P B2P C2P D2P B1P C1P B2 B1 E2	0110		00.	C E du Mesnil	00 21 11 10 00
00L 2+ 00pt.	Hormanaio	14 Lo Mostili d'Argonoco	E1 OP3 OP2 OP1	1593	15 sept.	OHI	d'Argences	02 31 23 97 56
CSO 24 sent	Normandie	14 St Julien le Faucon	A2 OP1 OP3 OP2 E1	1520	15 sept.			
		27 Fontaine la Soret	D2P C2P B2P D3P C3P B3P OP2 A2	3268			Poney Club du Parc	01 39 12 31 08
		27 Boisemont les Andelys	B3P	1162	15 sept.	NON	As Haras de Boisemon	
		44 Ste Luce sur Loire	OP1 B2P OP2P D2P A1 OP2	3727	15 sept.	NON	C E R V A L	02 40 25 70 16
		49 Louresse Rochemenier	A1 A2 B1 E2 E1 OP1 OP2 OP3 OP3P D2P D1P	3121	15 sept.	NON	CLRVAL	02 40 23 70 10
030 24 sept.	rays Luile	49 Louiesse Nochemeniei		2762	15 cont	МОМ	Equrino do Vilvort	02 44 50 00 00
CCE 24 cont	Dovo Loiro	40 Varing	C2P C1P B2P B1P BOI COI DOI E3P E2P E1P OP1	2763	15 sept.		Ecuries de Vilvert	02 41 59 08 08
CCE 24 sept.				2494	15 sept.			
TRC 24 sept.			TR2 TR1	3375	15 Sept.	NON	Le Roc au Loup	02 43 91 50 50
CSO 24 sept.	Pays Loire	53 Craon	A1 A2 OP3 B2 OP2 B1 E1 E2 OP1 OP3P B2P	4044	45	NON	Elever en de Managa	00 40 70 00 00
000.04	D: "	20.14 "10.1	OP2P B1P C1P D1P	1914			Elevage du Verger	02 43 70 86 23
CSO 24 sept.		02 Mesnil St Laurent	E3 E2 E1	1775	15 sept.		C E Mesnil St Laurent	
CCE 24 sept.		60 Noyon	E1 E2	2470	15 sept.		C S A Equestre Noyon	
DRE 24 sept.		60 Crepy en Valois	E1I E2I E3I OP1I OP2I OP3I	3071	15 sept.	NON	ASE de Crepy en Valois	303 44 87 57 29
CSO 24 sept.	Picardie	80 Petit Laviers	D3P C3P B3P B2P BOI C2P COI D2P DOI A2					
			A1 E3 B2 OP2 B1 OP1 C1 E2 D1 E1	2735	15 sept.	NON	Ecuries du Levant	06 11 27 91 12
CSO 24 sept.	Picardie	80 Ham	D1P C1P B1P B2P BOI C2P COI D2P DOI					
			OP3P B3P B2 A1 A2 OP3 OP2 OP1 E2 E1	1490	15 sept.		Poney Club St Nicolas	
HUN 24 sept.		80 Belloy sur Somme	E1 E2 E3	2509			Assoc C H de Belloy	03 22 48 83 60
		79 Saint Martin Les Melle	E3 E2 E1	2352			Etrier du Pays Mellois	
		79 La Garette	D2 D2P E2 E3 OP1 OP2 OP3 E1 A2	2771	15 sept.			05 49 35 35 35
		79 La Garette	E3I E2I E1I D2I C2I B2I	2772	15 sept.	NON	La Maison du Cheval	05 49 35 35 35
PG 24 sept.	Poitou Ch.	79 Echire	MOUS3 POUS3 BJ3 BJ2 BJ1 MIN3 MIN2 CAD3					
			CAD2 CAD1 OP3 OP2 OP1 SEN+3 SEN+2	3446	15 sept.	NON	Poney Club d'Echire	05 49 05 09 26
CSO 24 sept.	Rhone Alp.	07 St Peray	OP3 E3 OP2 E2 OP1 E1 B3P B2P C3P C2P					
			D3P D2P D1P	1233	15 sept.	OUI	La Syrah	04 75 44 46 73
DRE 24 sept.	Rhone Alp.	26 Montvendre	B1P C1P D1P	3533	15 sept.	NON	Poney Club de l'Okapi	04 75 59 09 40
		26 Montoison	B3P C3P D3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P					
1			OP3 OP2 OP1	3489	15 sept.	NON	Le Roi Cheval	04 75 55 28 51
CSO 24 sept.	Rhone Alp.	38 Echirolles	C2P D1 D2P DOI COI E1 E2 E3	3695			Etrier du Dauphine	04 76 98 55 66
		38 St Romain de Jalionas	E3 E2 OP1 E1 OP3P C2P D2P C1P D1P B3P B2				Poney Club du Peillard	
		38 Sassenage	E2 E1	1807	15 sept.			04 76 72 02 77
		42 Montbrison	OP3 OP2 OP3P B2P BOI E2 C2P COI D2P	. 551	00pti			
220 да зори.	/ \lp.	montoon	DOI OP1 B1P E1 C1P D1P	2581	15 sept.	OUI	P C du Montbrisonnais	04 77 96 92 19
TRC 24 sent	Rhone Aln	74 Contamine sur Arve	DPT OPEN TR1 TR2	3095	15 sept.		ASC Equitation du Lpa	
		77 Bois le Roi	E1 E+1 E2 E3 D2 C2 OP3	2856	15 sept.		Ucpa Bois le Roi	01 64 81 33 00
CSO 30 sept.		44 Chateaubriant	GPEL D1E C1E B1E D2P C2P B2P D3P	2419	22 sept.			02 40 28 53 91
CSO SU Sept.	rays Loire	12 LE IVIAIIS	OP3 OP2 D2P D1P OP1	3025	22 sept.	UUI	Assoc des Bouleries	02 43 89 66 93
								27

Concours à gestion FFEcompet en août-septembre 2006



		poor one document		COMMISSION SPECIALIS	DE EQUITATION
Disc Débu	t Région	Catégories	Organisateur	N°	Cloture
	55 REMBERCOURT SOMMAISNE	Nat Am 3, el	T 03 29 50 21 55 F 03 29 50 21 55	200688023	08 août
	85 ROCHE SUR YON	el	T 02 51 94 19 10 / 06 31 76 62 79	200685054	08 août
	60 COMPIEGNE	Nat Am 3, el, Nat Am 4	T 03 44 76 73 85 F 03 44 76 28 90	200660063	08 août
	51 FLEURY LA RIVIERE	el	T 03 26 58 43 19 F 03 26 57 63 95	200651034	15 août
AT 02 sept	71 ETRIGNY	Nat Am 3	T 06 32 54 07 77	200671025	22 août
AT 02 sept	71 ETRIGNY	el	T 06 32 54 07 77	200671082	22 août
AT 02 sept	44 ST HILAIRE DE CHALEONS	el	T 06 82 92 86 64	200644074	22 août
AT 02 sept	22 CORLAY	Nat Am 4	T 02 96 68 97 57	200622046	22 août
	80 PROUZEL	Nat Am 4	T 03 2242 70 36 / 06 88 48 01 31	200680028	05 sept
	18 COURS LES BARRES NEVERS	Nat Am 3, Nat Am 4			
		,	T 02 48 76 09 94	200618019	08 août
	41 LAMOTTE MEETING PROPRIETAIRES	Meeting des Propriétaires	T 02 54 94 46 75	200641015	08 août
CE 24 août	45 SANDILLON	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat Am 4, el lab	T 02 38 41 12 88 / 06 85 40 71 07	200645002	15 août
CE 25 août	76 BACQUEVILLE EN CAUX	Nat PRO 2, Nat Am 3, Nat Am 4, el lab	T 06 08 03 63 31 / 02 35 84 93 94	200676002	15 août
CE 26 août	56 QUESTEMBERT	Nat Am 3, Nat Am 4, el	T 02 97 26 69 28	200656017	15 août
CE 02 sept	50 GAVRAY	Nat Am 3, Nat Am 4,			
		Championnats de France Vétérans	T 06 07 71 75 38 / 06 15 09 94 57	200650029	22 août
CE 02 sept	71 LAIZE	Nat Am 3, Nat Am 4	T 06 11 22 41 93 / 03 85 36 91 64	200671022	22 août
CE 03 sept		Nat Am 3, Nat Am 4	T 03 89 75 47 80 / 06 80 03 87 14	200668021	22 août
CE 07 oct	49 SAUMUR	Nat PRO 2	T 02 41 83 72 05	200649003	26 sept
CE 09 sept		Nat Am 3, Nat Am 4	T 03 44 09 82 76 / 06 14 39 36 71	200660050	29 août
CE 09 sept	36 MEZIERES EN BRENNE	Nat PRO 1, Nat PRO 2, Nat Am 4,	T 00 54 04 04 05 400 00 00 00 00	00000004	00 0
		Championnat de France PRO 2	T 02 54 84 01 95 / 06 08 93 30 66	200636001	29 août
CE 09 sept	35 GOVEN II	Nat Am 3, Nat Am 4	T 02 99 42 11 24 / 06 85 66 51 24	200635028	29 août
CE 14 oct	37 BALLAN MIRE	Nat Am 3, Nat Am 4	T 06 12 53 40 35 F 02 47 73 86 86	200637005	03 oct
CE 17 sept	44 COUERON	Nat Am 4	T 02 40 85 00 31	200644028	05 sept
CE 23 sept	12 RODEZ	Nat Am 4	T 05 65 77 30 08	200612015	12 sept
	14 JANVILLE	Nat Am 3	T 06 07 45 02 32	200614037	08 août
	41 LAMOTTE MEETING PROPRIETAIRES	Meeting des Propriétaires	T 02 54 94 46 75	200641016	08 août
		<u> </u>			
DR 25 août		Nat Am 3	T 06 22 90 85 86	200630018	15 août
	72 BEAUMONT PIED DE BOEUF	Nat Am 3, el	T 06 08 35 51 11	200672060	15 août
DR 02 sept	51 MOURMELON LE PETIT	Nat Am 3	T 03 26 66 04 89 / 06 89 17 57 16	200651017	22 août
DR 02 sept	27 VERNON III	Nat Am 3	T 02 32 52 55 14	200627031	22 août
DR 03 sept	77 JABLINES	Nat Am 3	T 01 60 26 49 99 / 01 60 26 68 82	200677152	22 août
DR 03 sept	30 SAINT GILLES	Nat Am 3	T 04 66 01 93 88 / 06 12 63 37 84	200630020	22 août
	83 ROQUEBRUNE SUR ARGENS	Nat Am 3	T 06 03 01 12 12	200683026	29 août
DR 16 sept					
		Nat PRO 2	T 02 33 42 04 35 / 06 20 35 42 36	200650014	05 sept
	77 FONTAINEBLEAU	Nat Am 3	T 01 47 66 10 03	200677154	05 sept
EN 12 août		Dp, Rg, Nat, el	T 04 90 93 11 94 F 04 90 18 82 39	200613032	08 août
EN 12 août	71 MESSEY SUR GROSNE	Dp, Nat, el, Rg	T 03 85 92 56 38 / 06 75 14 39 80	200671027	08 août
EN 14 août	48 CAMPRIEU	Dp, Nat, Rg, el	T 04 66 31 36 47	200648009	08 août
EN 19 août	01 CHATILLON SUR CHALARONNE	Rg, Dp	T 04 50 01 56 46	200601069	15 août
	23 PEYRABOUT GUERET	Nat, Rg, Dp, el	T 05 55 41 86 06	200623006	15 août
	71 SOMMANT	Nat, Rg, Dp	T 03 85 82 66 48	200671042	15 août
	45 BOUZY LA FORET				
		Dp, Rg, Nat	T 02 38 58 37 13	200645018	15 août
	29 GOURIN SAINT HERNIN	Nat, Rg, Dp	T 02 98 69 99 27	200629014	22 août
EN 26 août	25 CESSEY	Dp, Rg, Nat, el	T 08 72 39 08 06 / 06 10 64 15 89	200625018	22 août
EN 27 août	88 DOMMARTIN LES REMIREMONT	Dp, Rg	T 03 29 24 07 76	200688026	22 août
EN 27 août	43 LE VERNET LOUDES	Dp, Rg, Nat	T 06 80 47 14 06	200643005	22 août
EN 27 août	30 CHAMPCLAUSON	Nat, Rg, Dp	T 04 66 34 02 50	200630034	22 août
EN 01 oct	30 CHAMPCLAUSON	Nat, Rg, Dp	T 04 66 34 02 50 / 04 66 34 02 50	200630035	26 sept
EN 01 oct	02 LAON	Dp, Rg	T 06 77 11 96 62	200602022	26 sept
EN 01 oct	71 SOMMANT	Nat, Rg, Dp	T 03 85 82 66 48	200671044	26 sept
EN 01 oct	44 GRANDCHAMP DES FONTAINES		T 02 40 77 14 19	200644007	26 sept
EN 02 sept	89 FRESNES	Dp, Nat, el, Rg	T 03 86 75 68 17	200689019	29 août
EN 03 sept	61 LE MESNIL DE BRIOUZE	Dp, Rg, Nat	T 06 78 30 92 29	200661008	29 août
EN 03 sept	67 CHATENOIS	Dp, Rg, Nat	T 06 87 80 59 23	200667033	29 août
FN 03 sept	24 ROUFFIGNAC				
22 000	SAINT CERNIN DE REILHAC	Nat, Dp, Rg	T 05 53 05 46 10 / 06 81 22 49 99	200624040	29 août
EN 08 oct	71 NANTON	Dp, Rg	T 03 85 92 22 94	200671055	03 oct
EN 08 oct	59 BERSEE	Nat, Rg, Dp	T 06 72 00 80 37	200659073	03 oct
	26 CHAVANNES	el	T 06 83 83 66 69	200626034	05 sept
	58 MICHAUGUES	Dp, Rg, Nat, el	T 03 86 29 03 84	200658001	05 sept
	72 LE GRAND LUCE	Dp, Rg, Nat, el	T 02 43 79 12 10 / 06 08 60 10 07	200672075	05 sept
EN 10 sept	02 MACQUIGNY	Dp, Nat, Rg	T 03 23 61 05 83	200602004	05 sept
EN 10 sept	50 SAINT AUBIN DE TERREGATTE	Dp, Rg	T 02 33 48 52 36 / 06 87 50 81 14	200650135	05 sept
EN 10 sept	42 CRAINTILLEUX	Dp, Rg	T 04 77 94 71 04 / 06 85 83 67 67	200642047	05 sept
		1. 9			pr



Concours à gestion FFEcompet en août-septembre 2006

COMMISSION SPEC	SALIGIE ESSITATION				
Disc Débu	t Région	Catégories	Organisateur	N°	Cloture
EN 16 sept	29 CHATEAUNEUF DU FAOU	Nat, Rg, Dp	T 02 98 69 99 27	200629015	12 sept
	71 SOMMANT	Nat, Rg, Dp	T 03 85 82 66 48	200671043	12 sept
	85 AUBIGNY	Dp, Rg	T 06 63 85 57 37	200685056	12 sept
	24 MILHAC DE NONTRON	Rg, Dp	T 06 88 33 25 57	200624055	17 oct
	04 GREOUX LES BAINS	el	T 06 13 43 75 83		
		•		200604004	19 sept
	21 CHATILLON SUR SEINE	Dp, Nat, Rg	T 03 80 93 23 42 / 06 07 10 08 54	200621038	19 sept
	88 RAMONCHAMP	Rg, Dp	T 03 29 25 02 06	200688028	19 sept
	22 SAINT CAST LE GUILDO	Hunter, el	T 02 96 41 95 01 / 06 79 43 36 86	200622070	08 août
HU 18 août	72 LE MANS BOULERIE JUMP XI	ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Hunter			
	(HUNTER)	Style et Hunter Equitation, Hunter Equitation, Hunter Style	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672098	08 août
HU 24 août	41 LAMOTTE MEETING PROPRIETAIRES	Meeting des Propriétaires, Hunter,	1 02 43 69 60 93 / 00 17 62 36 72	200012090	00 a001
HU 24 a0ul	41 LAWOTTE WEETING PROPRIETAIRES	Hunter Equitation	T 02 54 94 46 75	200641017	08 août
HII 28 anût	77 FONTAINEBLEAU GRANDE SEMAINE	<u>'</u>	T 01 53 59 31 31	200677197	15 août
	72 LE MANS BOULERIE JUMP XII	Hunter Equitation, ép PRO 1, ép PRO 2,	1 01 00 00 01 01	200011131	10 4041
110 00 Sept	12 LE MANS BOOLENIE JOINF XII	ép AM 3, ép AM 4, Hunter Style, Hunter Style			
		et Hunter Equitation	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672099	29 août
HU 29 sept	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIII	Hunter, Hunter Style et Hunter Equitation,			
		Hunter Equitation	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672042	19 sept
SO 17 août	09 VERNIOLLE	Nat PRO 2, ép PRO 1, ép AM 3, ép AM 4	T 05 61 60 58 60 / 06 81 92 59 44	200609005	08 août
SO 17 août	76 MONT DE L'IF II	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, el	T 02 35 92 20 60 / 06 03 05 83 32	200676013	08 août
SO 17 août	76 MONT DE L'IF I	el	T 02 35 92 20 60 / 06 12 18 17 25	200676070	08 août
SO 18 août	57 OLGY II	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 87 77 72 69 / 06 07 79 21 83	200657018	08 août
SO 18 août	59 NOMAIN ORCHIES	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 20 71 92 92 / 06 72 74 79 63	200659042	08 août
SO 18 août	67 BISCHWILLER	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 09 26 22 32	200667013	08 août
SO 18 août	17 SURGERES	Nat PRO 1 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2	T 05 46 07 18 96 / 06 87 42 64 47	200617002	08 août
SO 18 août	21 LES MAILLYS	Nat PRO 1 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 1,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, el	T 03 80 39 15 93	200621003	08 août
SO 18 août	72 LE MANS BOULERIE JUMP XI	Nat PRO 1, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
	(CSO)	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672009	08 août
SO 18 août	91 LE VAL SAINT GERMAIN	Nat Am 4 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 06 12 91 73 94 / 06 77 85 47 10	200691034	08 août
SO 18 août	31 TOULOUSE LA MAGDELAINE	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 64 36 64 96 / 05 61 09 08 39	200631027	08 août
SO 18 août	22 SAINT CAST LE GUILDO	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, el	T 02 96 41 95 01 / 06 79 43 36 86	200622041	08 août
SO 19 août	41 SALBRIS	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 06 07 50 17 48	200641013	08 août
SO 19 août	24 SAINT ANTOINE DE BREUILH	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat PRO 2 GP	T 05 53 24 88 50 / 06 81 96 29 60	200624021	08 août
SO 19 août	40 DAX	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 05 58 74 09 14 / 06 14 73 11 21	200640023	08 août
SO 19 août	44 CHATEAUBRIANT CHOISEL	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, el	T 02 40 81 48 57 / 06 26 66 01 06	200644013	08 août
SO 19 août	76 OFFRANVILLE	ép AM 4, ép AM 3, Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP	T 06 88 05 10 93 / 02 35 90 30 45	200676017	08 août
SO 19 août	23 CHENERAILLES	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 05 55 62 30 24	200623005	08 août
SO 19 août	50 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 02 33 41 74 14	200650134	08 août
	14 COURTONNE LA MEURDRAC	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
	LISIEUX	ép AM 3, ép AM 4	T 02 31 62 64 13 / 06 23 57 84 87	200614050	08 août
SO 19 août	56 LORIENT	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 97 87 81 60 / 06 75 86 45 28	200656002	08 août
SO 20 août	62 BLENDECQUES SAINT OMER	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 03 21 38 49 70 / 03 21 98 91 83	200662022	08 août
SO 20 août	44 MESQUER QUIMIAC	Nat Am 3, ép AM 4, ép PRO 2	T 06 08 24 32 74	200644050	08 août
	71 OUROUX SUR SAONE	Nat Am 4, ép AM 3	T 03 85 96 00 70 / 06 32 62 51 26	200671037	08 août
SO 24 août	41 LAMOTTE MEETING PROPRIETAIRES	Meeting des Propriétaires	T 02 54 94 46 75	200641014	08 août
	13 MEYRARGUES	ép AM 4, ép AM 3, ép PRO 2, Nat PRO 2 GP	T 06 07 71 95 99	200613072	15 août
	16 LA ROCHEFOUCAULT	ép PRO 2, Nat PRO 2 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 05 45 62 27 08 / 06 81 83 52 13	200616028	15 août
	76 ROUEN LA PETITE BOUVERIE II	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,	. 55 15 52 27 557 55 61 55 52 15	200010020	10 0001
00 20 audi	70 NOOLN LATETILE BOUVENIE II	ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 60 84 12 57	200676048	15 août
SO 25 août	62 HARDELOT	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP,			
20 4041	02 1 // II (02 2 0 1	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 21 91 83 77	200662038	15 août
SO 25 août	66 BAGES	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 14 51 49 30 / 06 12 80 10 48	200666005	15 août
SO 25 août	60 CLERMONT	Nat PRO 1 GP, Nat Am 3 GP, ép PRO 1,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, CRE	T 03 44 78 97 03	200660003	15 août
SO 26 août	67 ECKBOLSHEIM	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 03 88 77 28 91 / 06 13 86 60 45	200667048	15 août
SO 26 août	56 HENNEBONT	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 02 97 36 16 34	200656014	15 août
SO 26 août	78 MAISONS LAFFITTE	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 06 09 72 51 26	200678066	15 août

Concours à gestion FFEcompet en août-septembre 2006



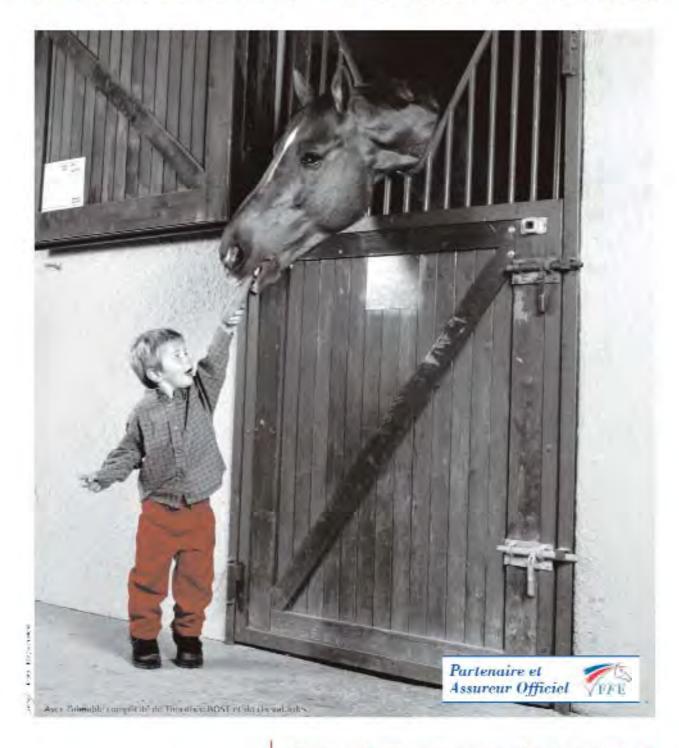
		poo on acontroposition		COMMISSION SPECIAL	rolly Equipments
Disc Débu	t Région	Catégories	Organisateur	N°	Cloture
	50 REMILLY SUR LOZON	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 02 33 56 21 08	200650080	15 août
SO 26 août	77 FONTAINEBLEAU GRANDE SEMAINE	el	T 01 53 59 31 31	200677196	08 août
SO 26 août	35 CESSON SEVIGNE	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 06 60 06 23 18	200635006	15 août
SO 26 anût	83 HYERES JUMPVAR	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 4, ép AM 3	T 04 94 21 42 13 / 06 71 11 87 52	200683019	15 août
		i i i	1 04 04 21 42 107 00 71 11 07 02	200000010	10 4041
SO 26 aout	71 LA CLAYETTE	Nat Am 4 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 2,	T 00 05 00 40 00	000074000	45 21
		ép AM 3, ép AM 4	T 03 85 28 13 36	200671009	15 août
SO 27 août	22 ANDEL PLANGUENOUAL	Nat PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 96 32 70 43 / 06 76 84 64 26	200622034	15 août
SO 27 août	44 LA BAULE	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 40 60 37 37	200644051	15 août
SO 01 sept	31 VIGOULET AUZIL	Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2,			
00 01 00pt	01 11000221 710212	ép AM 3, ép AM 4	T 05 61 73 36 32 / 06 74 79 98 20	200631028	22 août
CO 01 cont	24 TEVDAN	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 00 01 10 00 02 7 00 11 10 00 20	200001020	LL dodt
SO 01 sept	34 IETRAN	Nat Am 4 GP, Nat PRO 2 GP, ép PRO 2,	T 00 47 40 40 20 / 00 44 54 54 00	000004000	00 04
		ép AM 3, ép AM 4	T 06 17 18 18 39 / 06 11 54 51 08	200634033	22 août
SO 01 sept	95 LASSY	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 73 69 40 95 / 06 15 14 44 32	200695003	22 août
SO 02 sept	53 EVRON	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 16 79 53 82	200653001	22 août
SO 02 sept	67 BIRLENBACH	ép AM 4, ép PRO 2, Nat Am 3	T 03 88 80 48 76 / 06 81 47 44 28	200667057	22 août
	32 TERRAUBE	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 05 62 68 75 36 / 05 62 68 90 21	200632008	22 août
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 03 02 00 73 30 / 03 02 00 90 21	200032000	22 auut
SO 02 sept	59 HAZEBROUCK	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat PRO 2 GP,			4
		Nat Am 4 GP	T 03 28 41 59 55 / 06 82 06 86 93	200659116	22 août
SO 02 sept	91 ORVEAU	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 01 64 57 58 77 / 06 08 00 71 82	200691039	22 août
SO 02 sept	06 MANDELIEU	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 04 93 49 88 35 / 04 93 49 20 78	200606024	22 août
	87 SAILLAT SUR VIENNE	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 06 03 18 85 61	200687040	22 août
		·			
SO 02 sept		ép PRO 2, ép AM 4, Nat Am 3	T 06 82 30 39 66 / 04 95 36 28 40	200620040	22 août
SO 02 sept	49 AVRILLE	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
		ép AM 3, ép AM 4	T 02 41 69 65 72 / 06 09 79 40 50	200649036	22 août
SO 02 sept	03 THIEL SUR ACOLIN	ép PRO 2, Nat Am 3, ép AM 4	T 04 70 42 52 48	200603010	22 août
SO 02 sept	35 CESSON SEVIGNE	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 2,			
00 02 00pt	00 0200011 02110112	ép AM 3, ép AM 4	T 06 60 06 23 18	200635007	22 août
CO 02 cont	62 AIDE CUD LA LVC				
	62 AIRE SUR LA LYS	Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 03 21 95 60 88 / 06 16 85 04 60	200662028	22 août
SO 03 sept	16 RUFFEC	ép AM 3, Nat Am 4 GP, ép AM 4	T 05 45 31 01 75 / 05 45 31 09 00	200616016	22 août
SO 08 oct	18 BOURGES	Nat Am 4, ép AM 3	T 02 48 20 14 62 / 02 48 20 16 67	200618032	26 sept
SO 08 sept	34 MONTPELLIER LANSARGUES	Nat Am 4 GP, Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 14 98 10 56	200634012	29 août
SO 08 sept	44 VERTOU	Nat PRO 2 GP, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
00 00 3cpt	TH VEICIOO	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 11 29 78 66 / 06 60 16 71 71	200644052	29 août
00 001	O4 DUION DONNALIV	·	1 00 11 29 70 00 7 00 00 10 71 71	200044032	29 aout
SO 08 sept	21 DIJON BONVAUX	Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2,	T 00 00 50 05 40 / 00 07 00 00 00	000004000	00 01
		ép AM 3, ép AM 4	T 03 80 53 65 46 / 06 07 09 98 83	200621022	29 août
SO 08 sept	72 LE MANS BOULERIE JUMP XII	Nat PRO 1, Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP,			
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672011	29 août
SO 09 sept	24 ANTONNE	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 05 53 35 22 14 / 06 80 31 20 10	200624056	29 août
SO 09 sept	59 BONDUES FOREST	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP,			
00 00 000	OF BOILD FOREST	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 17 15 69 72 / 03 20 26 74 40	200659070	29 août
00 00 000	22 LAMBALLE	Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP,	1 00 11 10 00 12 / 00 20 20 14 40	200000010	20 0001
50 09 sept	22 LAMBALLE		T 02 06 24 25 66	200622025	20. ooût
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 02 96 31 35 66	200622025	29 août
SO 10 sept	50 BRETTEVILLE EN SAIRE	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 02 33 22 91 03 / 06 84 15 12 59	200650038	29 août
SO 15 sept	78 LE PERRAY EN YVELINES	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4,			
		ép PRO 1	T 01 30 52 14 63 / 06 81 16 71 70	200678051	05 sept
SO 16 sept	33 BORDEAUX BASSENS	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 06 22 11 89 74	200633024	05 sept
	18 LIGNIERES	Nat PRO 2 GP, ép AM 3, ép AM 4	T 02 48 60 28 12	200618014	05 sept
		Nat Am 3 GP, Nat PRO 2 GP, Nat Am 4 GP,	. 32 10 00 20 12	200010014	00 00pt
SO 16 sept	79 NIORT		T 05 40 20 20 20	200670000	OF cont
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 05 49 28 28 28	200679009	05 sept
SO 17 sept	95 L'ISLE ADAM	ép PRO 2, ép AM 4, Nat Am 3	T 06 09 44 04 75 / 01 34 08 08 80	200695021	05 sept
SO 22 sept	27 SAINT AQUILIN DE PACY	Nat Am 3, ép PRO 2, ép AM 4	T 06 81 87 52 74	200627063	12 sept
SO 22 sept	89 SAINT VALERIEN	Nat Am 4 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3,			
		ép AM 4, Nat PRO 1, Nat Am 3 GP	T 06 07 47 78 79	200689030	12 sept
SO 22 cont	78 MAISONS LAFFITTE	Nat Am 4 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 01 39 62 09 12	200678053	12 sept
			1 01 00 02 03 12	200010000	12 35pt
50 23 sept	95 L'ISLE ADAM	Nat PRO 2 GP, ép PRO 1, ép PRO 2, ép AM 3,	T 06 00 04 06 07	200005000	10
		ép AM 4	T 06 08 91 06 27	200695020	12 sept
SO 23 sept	77 NEMOURS LA BROSSE IV	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 01 64 45 08 60 / 06 08 75 96 64	200677072	12 sept
SO 24 sept	22 DINAN QUEVERT	ép AM 3, ép AM 4, ép PRO 2, Nat Am 4 GP	T 02 96 85 47 28 / 06 85 19 39 86	200622071	12 sept
	24 BERGERAC MOULEYDIER	Nat Am 4, ép AM 3	T 05 53 58 15 78 / 06 07 52 05 87	200624057	12 sept
			. 30 00 00 10 10 10 10 01 02 00 01	2002-1001	12 00pt
SU ∠8 sept	56 HENNEBONT	ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Chpt de France	T 00 07 06 46 04	200050000	10
		Critér SO Vétérans, Chpts de France Vétérans	T 02 97 36 16 34	200656068	19 sept
SO 29 sept	72 LE MANS BOULERIE JUMP XIII	Nat Am 3 GP, Nat Am 4 GP, ép PRO 1,			_
		ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4, Nat PRO 1	T 02 43 89 66 93 / 06 17 82 38 72	200672012	19 sept
SO 30 sept	68 CERNAY	Nat PRO 2 GP, ép PRO 2, ép AM 3, ép AM 4	T 03 89 75 47 80 / 06 80 03 87 14	200668022	19 sept



Dice	Dates	Lieu	Cathgaria
Disc			Catégorie
ΑT	8 sept-10 sept	Compiègne (incl. Y.horses classes) (FRA)	CAI 4-B / 2-B / 1-B / CAIP 4-B / 2-B / 1-B
AT	8 sept-10 sept	Unionville, PA (USA)	CAI 4-B / 2-B / 1-B / CAIP
ΛT	44+ 47+	Denousehinger (OFD)	4-B / 2-B / 1-B
AT	14 sept-17 sept	Donaueschingen (GER)	CAI 4-A
AT	15 sept-17 sept	Topolcianky (SVK)	CAI 2-A / 1-A
AT	21 sept-24 sept	Gladstone, NJ (USA)	CAI 4-B / CAIP 2-B / 1-B
AT	22 sept-24 sept		CAI 4-A
	1er sept-3 sept	Engersen (GER)	CIC1*
CCE		Lexington, KY (USA)	CIC1*/CIC2*
CCE		Somogysard (HUN)	CIC1*
CCE	2 sept-3 sept	Mürnzzuschlag Sommerau (AUT)	CIC1*
CCE	2 sept-3 sept	Shongweni (RSA)	CIC1*
CCE	7 sept-10 sept	Burghley (GBR)	CCI4* w-out SC
CCE	7 sept-10 sept	Sydney, NSW (AUS)	CCI3* w-out SC / CCI2*
			w-out SC / CCI1* w-out SC
CCE	8 sept-10 sept	Hamilton, GA (USA)	CIC2* / CIC3*
	8 sept-10 sept	Waregem (BEL)	CIC1* / CIC2* / CIC3*
	8 sept-10 sept	Övedskloster (SWE)	CIC1* / CIC2*
	14 sept-17 sept	Necarne Castle (IRL)	CH-EU-J / CCI2* w-out SC
		, ,	/ CCI1* w-out SC
CCE	14 sept-17 sept	Oaksprings (RSA)	CIC1*
	14 sept-17 sept	Pompadour (incl. Y. horses	
		classes) (FRA)	CIC1*
CCE	14 sept-17 sept	Venue TBC (URU)	CCI2* w-out SC / CIC3*-W
	15 sept-17 sept	Bonn Rodderberg (GER)	CIC1* / CCIYJ1* w-out SC /
	2* w-out SC	3 (
	15 sept-17 sept	Himberg Gutenhof (AUT)	CIC1*
	15 sept-17 sept	Kolesa (CZE)	CIC1*
	15 sept-17 sept	Varsseveld (NED)	CIC1*
	15 sept-17 sept	Bonn Rodderberg (GER)	CIC3*-W
	15 sept-17 sept	Varsseveld (NED)	CIC1*
	15 sept-17 sept	Wagga (AUS)	CIC3*/ CIC2*/ CIC1*
	16 sept-17 sept	Gatcombe (GBR)	CIC2*
	16 sept-17 sept	Langenhagen (GER)	CIC1*
	20 sept-24 sept	Bazoges en Pareds (FRA)	CCI2* w-out SC / CCI1*
		, ,	w-out SC
CCE	20 sept-24 sept	Gotemba (JPN)	CCI2* w-out SC / CCI1*
COF	04+ 04+	Malas I (CME)	w-out SC
_	21 sept-24 sept	Malmö (SWE)	CIC3*-W Final
CCE	' '	Grosswaltersdorf (GER)	CCI1* with SC
_	22 sept-24 sept	Bialy Bor (POL)	CCI2* w-out SC/ CIC2*/ CIC1*
	22 sept-24 sept	Jardy (FRA)	CIC3*
	22 sept-24 sept	Vairano (ITA)	CIC2*/ CIC1*
	23 sept-24 sept	Aalborg (DEN)	CIC2*/ CIC1*/ CICP2*/ CICP1*
CCE	23 sept-24 sept	Ardingly, South of England (GBR)	CIC2*
CCE	23 sept-24 sept	Oakfields (RSA)	CIC2*
	29 sept-02 oct	Kreuth (GER)	CCI3* w-out SC/ CCI2*
JUL	20 00pt 02 00t	rabuar (OEIX)	w-out SC/ CIC1*
CCF	29 sept-1er oct	Mansfield (CAN)	CIC3*
	29 sept-1er oct	Twin Rivers, CA (USA)	CIC2* / CIC1*
	30 sept-1er oct	Canberra, ACT (AUS)	CIC2* / CIC1*
	1 er sept-3 sept	Porto Carras, Thessaloniki	0.02 / 0.01
		(GRE)	Balkan-CH/ YR / Ch
CSO	1 er sept-3 sept	Prato (incl. Y. horses classes)	
000	4	(ITA)	CSI2*
	1 er sept-3 sept	Vicenza (ITA)	CSI3*
	6 sept	Adelaide Royal, SA (AUS)	CSI-W
CSU	6 sept-10 sept	Spruce Meadows, AB (NC) (CAN)	CSIO5*
CSO	7 sept-10 sept	Babenhausen (GER)	CSIY-A / CSIJ-A
	7 sept-10 sept	Humlikon (SUI)	CSI3*
	7 sept-10 sept	Kuala Lumpur, Bukit (MAS)	CSI-W
			CSIO4*-[W]
	7 sept-10 sept	Podebrady (NC) (CZE)	C3IO4 -[VV]
	7 sept-10 sept 8 sept-10 sept	Podebrady (NC) (CZE) Albena (BUL)	CSI2*
CSO	8 sept-10 sept		

Disc	Dates	Lieu	Catégorie
CSO	8 sept-10 sept	Chantilly (incl. Y. horses	
000	0 cent 10 cent	classes) (FRA)	CSI4*
	8 sept-10 sept 8 sept-10 sept	Damascus (SYR) Den Haag (NED)	CSI3*
	8 sept-10 sept	Dijon Bonvaux (FRA)	CSI2*
	8 sept-10 sept	Lanaken (CSI 18-25 years	EU Open for
		old riders) (BEL)	Future Masters
CSO	8 sept-10 sept	Moscow (RUS)	08/09-10/09/06 CSI-W
	8 sept-10 sept	Pinerolo (ITA)	CSI3*
	8 sept-10 sept	Wisbecq (BEL)	CSI2*
	10 sept- 10 sept	Glenelg (AUS)	CSI-W
CSO	10 sept- 10 sept 10 sept-12 sept	Osaka (JPN) Santarem (ex Vilamoura)	CSI-W
030	10 Sept-12 Sept	(POR)	CSI2*
CSO	13 sept- 17 sept	Chagrin Falls, OH	OOIZ
	. о оорт оорт	(ex Devon) (USA)	CSI-W
CSO	13 sept-17 sept	San Juan Capistrano, CA	
		(USA)	CSI-W
	14 sept- 17 sept	Barcelona (SL-Final) (ESP)	CSI3*
	14 sept-17 sept	Donaueschingen (GER)	CSI3* / CSI A Amateurs
	14 sept-17 sept	Istanbul (TUR)	CSI2*-W
	14 sept- 17 sept	Lanaken (BEL) Arezzo (ITA)	CH-M-YHorses-S CSI2*
DRE	15 sept-17 sept 01 sept-03 sept	Moscow (RUS)	CDI[-W]
_	07 sept-03 sept	Babenhausen (GER)	CDIY/ CDIJ
_	08 sept-10 sept	Biarritz (FRA)	CDI2*
	08 sept-10 sept	Piber Köflach (AUT)	CDI3*
DRE	08 sept-10/ sept	Wroclaw (Partynice) (POL)	CDI-W/ CDI3*/ CDIY/
	09 sept-10 sept	Lexington, KY (USA)	CDI1*
_	14 sept-17 sept	Halifax, MA (USA)	CDI3*/ CDIY
	15 sept-17 sept	Fot (HUN)	CDI3*
DRE	15 sept-17 sept	Gerdau, Porto Alegre (BRA)	CDI3*
DRE DRE	21 sept-24 sept	Saumur (FRA) La Mandria, Turin (ITA)	CDI3* CDI3*/ CDIY/ CDIJ
_	22 sept-24 sept 26 sept -1 sept	Devon, PA (USA)	CDI3*/ CDIY
_	8 sept -1 sept	Bremen (GER)	CDI3*
_	29 sept -1 sept	Moorsele (BEL)	CDI3*
END	1 sept -3 sept	Coatelan Plourin (FRA)	CEI2* 110km
END	2 sept -2 sept	Bourg d'Oisans (FRA)	CEI2* 110km
END	2 sept -2 sept	Lokken (DEN)	CEI3* 120km/ CEI1* 60km /
END	0 10 1	M I D'O 'I' (ITA)	CEIYJ1* 60km
END END	2 sept -3 sept	Madonna Di Campiglio (ITA)	CEI2* 90km
END	6 sept -7 sept 7 sept -7 sept	Almaty (KAZ) Saldanha (RSA)	CEI3* 160km / CEI3*
LIND	т зерт-т зерт	Saluanna (NSA)	120km / CEI2* 80km /
			CEIYJ3* 160km / CEIYJ3*
			120km / CEIYJ2* 80 km
END	8 sept -9 sept	Avaré, Sao Paulo (BRA)	CEI3* 160km+
END	9 sept -9 sept	Severac le Château (FRA)	CEI2* 110km
END	15 sept-17 sept	Neris les Bains (FRA)	CEI2* 110km
END	15 sept-17 sept	Zabreh na Morave (CZE)	CH-EU-YR/J
END	16 sept-16 sept	Campo de Mayo, BA (75/40 km) (ARG)	CEI3* 120km / CEIYJ3* 120km / CEI2* 80km /
		(75/40 KIII) (ARG)	CEIYJ2* 80 km / CEI1*
			40km / CEIYJ1* 40km
END	23 sept-23 sept	Campagne les Guines (FRA)	
END	23 sept-24 sept	Jerez de la Frontera (ESP)	CEI3* 200km (2)
END	23 sept-23 sept	Simlangsdalens (SWE)	CEI3* 160km+ / CEIYJ3*
			120km
	29 sept-1 oct	Red Dragon (GBR)	CEI3* 120km
END	30 sept-30 sept	Negrepelisse (FRA)	CEI2* 110km
END	30 sept-30 sept	Pirque (160/100 km) (CHI)	CEI3* 160km / CEI2*
			120km / CEIYJ3* 120km / CEI2* 80km / CEIYJ2* 80 km
REI	15 sept-15 sept	Winnipeg (CAN)	CRI1*
VOL	15 sept-17 sept	Helsinki (FIN)	CVI2*
VOL	15 sept-17 sept	Krumke (GER)	CVI2*

Nourrissez vos ambitions



Generali, l'assurance de la passion



